

Etude réalisée pour la DATAR

**INTÉRÊT, DÉFINITION ET RETOMBÉES
DE LA PARTICIPATION FRANÇAISE
AU SÉMINAIRE SUR LA RECONSTRUCTION
DE LA MORAVIE À LA SUITE
DES INONDATIONS DE L'ÉTÉ 1997**

Rapport final

JUIN 1998

Le présent rapport rend compte de la mission d'étude confiée par la DATAR à Act Consultants, visant à définir l'intérêt, le contenu et les retombées d'une participation française au séminaire sur la reconstruction de la Moravie à la suite des inondations de l'été 1997.

Il se présente en deux parties, traitant successivement du séminaire et de ses retombées pour la DATAR.

Il s'appuie sur un important dossier documentaire traitant de la mission, du séminaire et, surtout, des inondations et de leurs suites. Celles-ci, et la manière dont elles ont été traitées par la presse tchèque, sont en effet révélatrices à la fois de la situation de la question régionale et de l'état d'esprit de l'opinion à cet égard.

TABLE DES MATIÈRES

I. LE SÉMINAIRE DE KROMERIZ	4
1. Historique	4
2. Observations de mission	5
2. Évaluation de la demande tchèque	11
3. La réponse française	13
II. LES RETOMBÉES	16
1. Impacts espérés	16
2. Projet de jumelage du Ministère du développement régional, MDR (République tchèque) avec la Délégation à l'Aménagement du territoire et à l'Action régionale, DATAR (France)	17
ANNEXE 1 LA MISSION PRÉPARATOIRE FRANÇAISE	20
ANNEXE 2 PROGRAMME DU SÉMINAIRE DE KROMERIZ	24
ANNEXE 3 LES INONDATIONS DE JUILLET 1997	27
ANNEXE 4 LES INONDATIONS À TRAVERS LA PRESSE TCHÈQUE	32
A. Quel bilan d'ensemble ?	34
B. L'opinion publique	38
C. Les collectivités	39
D. Les entreprises	43
E. Les particuliers	46
F. Pour une vision à long terme	49
G. Les leçons des inondations	50
H. L'aide de Phare	53
ANNEXE 5 INTRODUCTION À LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	56

I. LE SÉMINAIRE DE KROMERIZ

1. Historique

La demande tchèque initiale

Au cours de la deuxième quinzaine d'août 1997, les services de la Présidence de la République tchèque font part à l'Ambassade de France à Prague du souhait du Président Havel d'organiser une conférence internationale sur la reconstruction des régions de Moravie frappées par les inondations de juillet précédent. Ils sollicitent une participation de la France, avec un rôle de co-organisateur.

L'annonce officielle de cette conférence est faite par le Président lui-même le 1^{er} septembre lors d'une interview à la télévision tchèque.

La préoccupation présidentielle paraît être alors que la reconstruction donne lieu à un véritable changement qualitatif dans l'habitat, l'urbanisme, le paysage et l'environnement.

La conférence serait le lieu d'une confrontation entre spécialistes français et tchèques.

La préparation de la conférence

Le 6 octobre se tient la réunion constitutive du comité d'organisation de la conférence, convoqué par le Directeur du Département de politique intérieure de la Présidence, avec la participation de Vice-ministres de l'Environnement et du Développement régional, ainsi que de représentants des Chambres d'architectes et d'ingénieurs de la construction, de l'Union des villes et communes et de diverses ONG impliquées dans des programmes de reconstruction. Seule instance étrangère présente, l'Ambassade de France y est représentée par le Conseiller culturel, scientifique et de coopération et la Directrice du CEFRES. Aucune autre représentation étrangère ne paraît y avoir été conviée.

M. Ivan Gabal, consultant indépendant et ancien conseiller à la Présidence est désigné comme président du comité.

Le comité se réunit par la suite au rythme d'une à deux fois par mois (en l'absence toutefois des hauts responsables politiques).

Il formule assez rapidement un projet de programme autour de trois thèmes (ou blocs) :

- Diagnostic, état des lieux
- Propositions, avec échange d'expériences de terrain
- Mécanismes de mise en place de la reconstruction

L'attitude française

La France accueille favorablement la demande initiale tchèque, proposant une participation d'ordre intellectuel dès la conception.

Lors de la première réunion du comité d'organisation, elle offre de prendre en charge la venue d'experts français, ainsi que la traduction des débats, et de servir d'interface avec la Commission européenne en vue d'attirer sur le projet de reconstruction des financements pilotes.

L'Ambassade envisage initialement de traduire la participation française par la présence à la conférence d'une forte délégation, pouvant comprendre des fonctionnaires, des élus locaux, des représentants d'entreprises et de syndicats professionnels.

La mission

Début octobre, alors que la conférence est prévue vers la fin novembre, l'Ambassade de Prague souhaite la venue rapide d'une mission d'experts français (du Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement) pour envisager, avec les responsables tchèques, le programme de la conférence.

La décision d'envoyer une telle mission sera prise par le Ministère des Affaires étrangères début décembre, la date de la conférence ayant entre temps été repoussée d'abord au 17-18 janvier, puis au 19-20 février 1998.

La mission s'est rendu début janvier en République tchèque, où elle a passé 4 jours (du 5 au 8). Elle était composée de MM.

- François Noisette, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, conseiller à la Direction de la Coopération technique, scientifique et culturelle
- Pierre Metge, Expert en développement régional, intervenant à la demande et pour le compte de la DATAR.

Elle a consacré une journée à des visites sur le terrain et à des rencontres avec des élus et fonctionnaires locaux en Moravie et trois journées à des entretiens et réunions à Prague (Voir en annexe le programme de travail de la mission et la liste des personnes rencontrées).

2. Observations de mission

2.1. Situation en Moravie: quelques éléments de bilan

La mission n'avait pas pour objet de faire un bilan de la catastrophe, déjà bien documenté. Quelques situations, extraites des entretiens, permettent de se faire une idée de l'importance des conséquences à gérer.

STARE MESTO (7 000 HAB.)

La commune s'allonge le long de la Morava, sur une hauteur, laissant le lit majeur dégagé. Ce lit majeur est inondé tous les ans, sans toucher les zones bâties. En 1997, 550 maisons sur 2000 ont été touchées, la hauteur d'eau atteignant 1 m dans les zones habitées les plus basses. Un premier diagnostic des causes de la crue, réalisé par un bureau spécialisé, indiquerait que la suppression des arches sèches sous le talus du chemin de fer et le rehaussement de la route pourraient avoir causé une augmentation de 0,50 m du niveau des eaux dans la bourgade.

Les projets (résidence pour le relogement des personnes âgées sinistrées, lotissement,...) restent suspendus au bouclage du financement, alors que des subventions importantes sont déjà réservées. La capacité de la mairie à maîtriser le calendrier administratif et le montage de plans de financement de projets lourds pour les finances municipales semble insuffisante. Par contre, le maire a présenté une vision intéressante du développement de son bourg, faisant l'impasse sur le risque d'inondation pour le choix du futur centre (crue centennale, dont l'effet devrait être réduit si les obstacles sont dégagés).

KROMERIZ (30 000 hab.)

KROMERIZ est une ville créée au 13^{ème} siècle, qui garde le souvenir de la puissance des archevêques d'OLOMOUC, qui y avait bâti leur résidence d'été. La ville ancienne, située sur une hauteur, elle n'a pas été touchée par les inondations. En revanche, la zone industrielle, installée dans la plaine de la Morava, a été couverte par un 1 m d'eau pendant plusieurs jours. Il en est de même d'activités agricoles et de quelques quartiers plus récents.

Le maire a élaboré un programme d'investissement bien charpenté. La prise en charge sur le budget municipal des travaux de reconstruction (infrastructure, école) nécessitera un étalement sur cinq ans des investissements initialement prévus. La mairie ne semble pas attendre beaucoup de financements extérieurs, et a d'ores et déjà emprunté des sommes importantes pour faire face aux travaux les plus urgents.

Le maire se désintéresse totalement des problèmes rencontrés par les industriels et opérateurs économiques, en particulier ceux installés dans la zone industrielle. Ce sont des privés.

CHROPYNE (5 400 hab.)

Les conséquences de l'inondation sont significatives : une vingtaine de maisons détruites, 120 touchées. L'établissement thermal (10 employés pendant la saison) doit être reconstruit et les pertes dans les fermes sont

évaluées à 13 millions de couronnes. La seule activité industrielle n'a pas subi de dégâts importants.

Les besoins financiers pour la reconstruction des équipements communaux sont estimés à 20 millions de couronnes, auxquels il faut ajouter la restauration du réseau d'assainissement (estimation en cours) et la reconstruction de l'établissement thermal. Le budget municipal est de 40 millions de CK.

Connaissant bien la situation, le maire semble faire une grande confiance au bureau de district pour la mobilisation des financements (octroi de subventions pour les opérations).

PREROV

La Becva a inondé presque toute la ville, construite au bord de la rivière, et détruit 62 maisons. Le débit aurait atteint le double du débit centennal.

La remise en état des petites infrastructures publiques est achevée pour l'essentiel. La mobilisation du budget d'investissement de la ville et une bonne prise en charge par les assurances ont permis d'assurer le financement. Les reconstructions d'ouvrages importants (un pont) devraient s'étaler jusqu'à 2003, mobilisant une partie significative du budget d'investissement municipal (100 millions de CK) et la subvention à la reconstruction de l'Etat (60 % du coût total).

Les principales préoccupations de la mairie sont :

- les reconstructions à l'identique par les propriétaires sur les terrains les plus exposés, alors que la mairie proposait des installations sur d'autres terrains. L'absence de conditions pour l'octroi des indemnités de l'Etat, et l'absence de pouvoir de la collectivité locale et de l'Etat pour interdire une construction sont mises en cause.
- la définition d'une politique globale de prévention des crues. Une étude a été entreprise, mais la question de la responsabilité de l'entretien des rivières est posée (l'agence de rivière chargée de la Morava et de la Becva ne serait pas convaincue).
- la pression des médias qui ne permet pas de proposer une réflexion à long terme.

QUELQUES THEMES COMMUNS

Tous les interlocuteurs rencontrés nous ont donné des informations sur le programme d'aide mis en place par l'Etat pour indemniser et/ou reloger les personnes et familles sinistrées. Ce programme est très important, et offre toute une panoplie de solutions, adaptées aux situations personnelles et aux projets de réinstallations. Sans entrer dans les détails, les principales composantes du programme sont :

a) Propriétaires privés :

Indemnité complémentaire aux indemnités d'assurance, en cas de destruction complète du logement + paiement des travaux de déblaiement.

+ prêt à 4,5 % sur 20 ans en cas de projet de reconstruction,
+ crédits aux collectivités locales s'engageant dans un programme complémentaire de prêt à conditions privilégiées, refinancés à 0 % sur 10 ans, permettant un roulement.

b) Propriétés des collectivités locales

Le programme de réalisation de résidence pour personnes âgées est abondé pour le relogement des personnes sinistrées par logement.

D'autres aides sont apportées pour le relogement en locatif des familles.

La plupart des maisons qui se sont effondrées étaient construites en briques crues. Tous les élus appréhendent la venue des grands gels d'hiver : le gel de briques insuffisamment séchées depuis l'été dernier devrait entraîner de nouvelles ruines. L'utilisation de cette technique traditionnelle, et bien adaptée aux ressources des ménages, est donc mise en question. Plus largement, plusieurs interlocuteurs (mairie, mais aussi Chambre des architectes) ont demandé des coopérations sur ces questions de construction en zone inondable.

Enfin, l'absence de pouvoir de décision des services de l'état au niveau local (Bureau de district) est évoquée par toutes les personnes rencontrées. Toutes les décisions sont prises à Prague, y compris pour la gestion de l'urgence pendant les inondations.

Les relations entre les Chefs de Bureau de district et les mairies semblent très inégales. Si elles sont bonnes entre le maire et le chef de bureau de district de Kromeriz (tous deux issus du même parti ?), le maire de Stare Mesto a indiqué qu'il n'informait pas le bureau de Uherské Hradiste lorsqu'il entreprenait des démarches à Prague pour débloquer un dossier.

Le déplacement de la mission préparatoire française en Moravie et ses rencontres avec les responsables locaux lui ont permis de constater la bonne maîtrise de la reconstruction par les différents partenaires. La remise en état général du paysage est pour ainsi dire achevée (nettoyage, déblaiement des bâtiments et ouvrages détruits, ...). Les projets de reconstructions sont nombreux et semblent cohérents avec les capacités des différentes collectivités, même si l'engagement des travaux n'est pas encore effectif dans de nombreux cas.

Parallèlement, les maires ont présenté des analyses approfondies de la catastrophe, de ses causes et de ces conséquences. Des réflexions sur les

politiques ou les projets à mettre en oeuvre pour éviter ou limiter la reproduction d'un tel événement sont largement engagées, avec l'appui de différents services, parmi lesquels il convient de citer l'Institut d'Hydro-météorologie.

Des politiques de communications ont été conçues par la plupart des collectivités. Des plaquettes photographiques présentent les zones inondées et les interventions de secours.

2.2. Réunions de travail à Prague

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Un dispositif a été mis en place pour la reconstruction. Il mobilise de nombreux ministères (agriculture, transports, environnement, ...).

Le Ministère du développement local a mené dès le retrait des eaux une évaluation globale des besoins de reconstruction (logements, infrastructures, activités économiques et agricoles). En relais, une évaluation internationale est engagée avec l'Union européenne pour déterminer les besoins de financements éligibles ou susceptibles d'être présentés auprès des bailleurs de fonds internationaux.

Au niveau national, de nombreux fonds ont été mobilisés, avec une priorité à la remise en état des infrastructures et superstructures (subventionnées à hauteur de 60 %).

Les procédures habituelles sont mobilisées dans le cadre de la reconstruction : dépôt des dossiers par les collectivités locales aux bureaux de districts, qui les transmettent pour instruction et décision à l'administration centrale. Quelques programmes sont délégués à des agences (réhabilitation de rivière déléguée à l'agence pour la protection de l'environnement).

Le ministère du développement local gère les programmes PHARE orientés vers le développement régional depuis 1994 (passés de 100 à 250 millions de CK/an). Dans la perspective des nouveaux programmes, le Ministère renforce ses liens avec les agences de développement régional, à travers le Centre de développement régional.

CHAMBRE TCHÈQUE DES ARCHITECTES

La Chambre est placée dans une situation difficile par la demande présidentielle. Sollicitée pour donner une importance particulière aux dimensions esthétiques de la reconstruction, la chambre souhaite au contraire que les questions de maîtrise d'ouvrage et de politiques publiques soient au centre du débat, afin de dégager des sujets et des modalités d'intervention pour les professionnels de la construction.

Elle accueille donc avec intérêt les évolutions du dossier, ainsi que les propositions de travail françaises.

Les architectes tchèques seraient, en outre, intéressés par des échanges sur quelques thèmes techniques, comme la construction en zone inondable (pilotis, ...), les problèmes de matériaux, etc., tous thèmes n'entrant toutefois pas directement dans l'objet du séminaire.

REPRÉSENTATION DE L'UNION EUROPEENNE

L'Union européenne, à la demande des autorités tchèques, a redéployé au profit de la reconstruction 29,1 millions d'écus dans des programmes PHARE existants. 6,11 millions d'écus pourraient être affectés sur des programmes 1997 et 1998 pour abonder ce budget, portant l'effort total à 35 MECU.

Une partie importante de ces redéploiements se fait à l'intérieur des différents programmes (transfrontaliers, appuis au développement des activités économiques, appuis aux ONG,...) par la sélection de projets de remise en état ou de reconstruction (voire quelques constructions déjà programmées, dont les crues ont confirmé l'importance).

Au sein de cet ensemble, la création d'un fonds pour les petites infrastructures, constitué par le prélèvement de soldes dans divers programmes à hauteur de 9,13 millions d'écus, soit 320 millions de couronnes, doit être signalée. Ce fonds devrait répondre aux besoins de reconstructions d'ouvrages publics détruits, principalement dans les petites communes. Il repose sur les quatre agences de développement régional (Liberec, Ostrava, Olomouc et Brno). Le montant limité du fonds ne permettra pas de répondre à de trop nombreuses demandes.

Il faut aussi noter le fonds d'appui aux PME (3 millions d'écus), gérés par l'agence d'appui aux PME à Prague et le fonds de très petits projets mis en place à l'agence de développement régional d'Ostrava.

A plus long terme, la Délégation de la Commission européenne souligne que l'ensemble des interventions est placé dans la perspective des programmes de préparation à l'adhésion. La mise en place de structures politiques et techniques susceptibles de maximiser les bénéfices tirés des fonds structurels est une priorité. C'est dans cette perspective que la Délégation travaille avec le Ministère pour le développement régional à la création d'agence de développement régional dans chacune des 14 nouvelles régions.

2. Évaluation de la demande tchèque

Les intentions du Président Havel

Selon les conseillers et proches du Président l'ont confirmé, l'intention du Président est d'amorcer, à la faveur de la reconstruction des régions sinistrées, de nouvelles tendances de qualité dans l'habitat, la ville et des paysages.

C'est la raison pour laquelle il a sollicité la participation active, notamment, des architectes et des ingénieurs de la construction et a souhaité la présence d'homologues français en vue d'échanges de points de vue.

Le Président se situe bien entendu dans une perspective à long terme, mais paraît cependant envisager la présentation lors de la conférence de visions prospectives de nature à orienter la réflexion des participants (élus et spécialistes).

Les travaux du comité d'organisation

Le comité d'organisation n'a abouti que très progressivement à la formulation du programme. La raison en est sans doute, pour partie, à la diversité d'attente des principales parties prenantes.

Il est tout d'abord apparu que les services de l'Etat ne souhaitaient pas prendre une participation active dans la préparation d'une action qui relève d'une initiative présidentielle et non d'une décision du Gouvernement. D'autant moins que, jusqu'à la nomination de l'actuel cabinet les relations entre Président et Gouvernement n'étaient pas empreintes d'un esprit vraiment constructif de collaboration. Toutefois, la qualité nouvelle des relations du nouveau cabinet avec la Présidence a, dans les faits permis une participation abondante et d'un excellent niveau des différents ministères concernés : Développement régional, Environnement, Agriculture, Finances.

La participation des représentants des élus locaux n'a pas davantage joué un rôle moteur dans la préparation du programme. Il semble en fait que les représentants du Président n'aient pas souhaité laisser le choix des participants à la seule Association des Villes et Communes, laquelle se avait de toute façon des difficultés à arbitrer entre les très nombreuses demandes de participation de ses membres. Le choix n'a finalement été arrêté que peu de temps avant la tenue du séminaire.

Les Chambres d'architectes et d'ingénieurs de la construction ont été nettement plus présentes dans les discussions, mais leurs positions pourraient diverger sensiblement. Les architectes souhaitaient qu'une référence claire soit faite à la fois des erreurs commises depuis des décennies et aux difficultés d'un infléchissement de la demande. Les

ingénieurs, en revanche, avançaient des certitudes techniques dont seule l'insuffisance de moyens entraverait la mise en oeuvre.

La construction d'un programme se heurtait en outre au fait que le comité d'organisation est un organe plutôt informel et très ouvert. Les participants n'étaient pas toujours les mêmes d'une réunion à l'autre et de nouvelles propositions pouvaient donc être présentées et examinées à chacune des réunions.

Dans une telle situation, le rôle du président du comité, M. Gabal, fut donc tout à fait essentiel. Sa mission était en effet double: d'une part, traduire du mieux possible les intentions présidentielles; d'autre part, éviter que les débats ne fassent trop manifestement ingérence dans les compétences gouvernementales.

Les attentes des collectivités et administrations concernées

Les positions des collectivités ont été présentées au cours des premières réunions par le maire d'une petite ville de Bohême du Sud, qui a fait montre d'une certaine réserve sur la possibilité de traiter globalement des problèmes locaux. Il n'a pas assisté aux dernières réunions du comité.

Les quatre maires rencontrés par la mission paraissent avoir des expériences assez proches et ont exprimé des préoccupations relativement convergentes. On peut, en particulier, souligner les points suivants :

- a) soudaineté et ampleur de la crue tout à fait exceptionnelles
- b) déficiences du système d'alerte au moment de la crue; impréparation des collectivités à une telle catastrophe ; insuffisante coordination des interventions de premier secours
- c) bonne connaissance par les maires des dommages subis et des victimes des dommages ; bonne capacité de mobilisation de l'aide publique à la reconstruction par les collectivités
- d) réserve à l'égard du recours à l'emprunt, faute d'instruments de crédit adapté aux investissements de service public; prise en charge des coûts de reconstruction incombant aux collectivités par étalement ou report des programmes d'investissement ; connaissance très variable des possibilités de soutien financier du programme européen Phare
- e) difficulté à faire face aux pressions des media et de l'opinion publique pour prendre le temps de mettre en oeuvre des solutions durables et à long terme différer des solutions immédiates
- f) fonctionnement du partenariat local entre collectivités et services de l'état (*okres*) essentiellement lié à la qualité des relations personnelles.

Globalement parlant, les responsables de collectivités rencontrés début janvier par la mission préparatoire française font preuve d'un sens des

responsabilités et d'une compétence analogues à celles que l'on serait en droit d'attendre de maires français placés dans une situation similaire.

Dans ces conditions, les problèmes actuels des responsables des collectivités ne concernent pas principalement ce qu'il faudrait faire, ou la manière de le faire, mais plutôt les moyens de le réaliser, à savoir les moyens:

- institutionnels: la relative insuffisance et/ou incertitude relative aux compétences et procédures de planification urbaine
- financiers: l'inadaptation du système de crédits au financement des infrastructures urbaines et aux ressources locales

3. La réponse française

POSITION GÉNÉRALE

La mission a eu le souci de concilier la demande présidentielle et les attentes des collectivités locales.

Elle s'est également préoccupée d'instaurer un véritable dialogue entre participants français et tchèques (élus, spécialistes, fonctionnaires).

Elle a ainsi été amenée à suggérer, dans le deuxième bloc, la tenue de quatre tables rondes traitant de l'organisation des secours, de la prévention, de la reconstruction et du développement.

Une telle suggestion, qui avait suscité l'intérêt d'un certain nombre d'interlocuteurs (les architectes, notamment) fut catégoriquement rejetée par M. Gabal au motif que sa mise en oeuvre rendait les débats malaisés à contrôler et pouvait, ainsi, faire exposer le Président à la critique.

Il était, en revanche, laissé à la France 50 % du temps prévu pour le deuxième bloc, libre à elle de faire des propositions de thème et de participants en rapport avec l'objet de la manifestation.

Il apparut en outre d'une part que la qualité de co-organisateur proposée à la France ne correspondait pas (ou plus) à la réalité et, d'autre part, que les ambitions de la manifestation avaient été sensiblement revues à la baisse, ce qui se traduisait dans un changement de dénomination (séminaire de travail et non plus conférence internationale).

Compte tenu du retard pris dans l'organisation, de l'incertitude qui en résulte à moins de six mois de la tenue du séminaire sur les thèmes traités et sur les participants, la mission préparatoire française considéra que ce reformatage de la manifestation et de la participation française était plutôt une bonne chose.

Elle recommanda donc participation certes active (il n'est pas question de revenir sur l'accord donné), mais clairement limitée dans les thèmes traités et le nombre des participants.

La participation française devait donc se traduire avant tout par un apport d'expérience par des acteurs (élus, fonctionnaires, spécialistes) sur quelques-uns des thèmes du séminaire.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE

Un créneau de deux heures fut réservé dans le programme de la conférence (annexe N° 4), le jeudi 19 février après midi. Elle constituait la deuxième partie du « bloc » N° 2, nommé « Inspirations - Stratégie de renouveau ». Il fut convenu qu'une place sera laissée au débat avec la salle, permettant d'approfondir telle ou telle partie d'exposé, voire d'aborder d'autres questions.

Bien entendu, les participants français à la conférence pouvaient prendre la parole au cours des autres débats, une traduction simultanée en français étant assurée par le Centre français de recherche en sciences sociales (CeFRoS).

En tout état de cause, l'intervention française ne devait pas être une présentation de la solution française. Il s'agissait de mettre en lumière, en s'appuyant sur des exemples concrets et simples (la plupart des auditeurs ne connaissent ni la France, ni ses subtilités administratives), les manières de travailler, et en particulier de travailler ensemble, dans des perspectives de développement local. L'importance de la négociation, y compris lors de la mise en vigueur de certaines interdictions nouvelles (zones inconstructibles,...) pourrait être utilement soulignée.

Les interventions seraient organisées autour du concept de « négociation locale ». Trois thèmes furent été identifiés avec les partenaires tchèques. La présentation de l'ensemble est jointe en annexe N° 3.

L'idée d'une intervention sur la préparation et la coordination des interventions de secours (plan ORSEC, ...) fut écartée. Une telle intervention amènerait à revenir sur les modalités d'intervention des différentes administrations et corps tchèques pendant les inondations, et pourrait induire des discours très critiques.

PARTICIPATION

La contribution française prit place dans l'après-midi de la première journée du séminaire (Jeudi 19 février), s'insérant dans le *deuxième bloc (Les possibilités de rénovation telles que les voient les experts tchèques et français)*.

La participation fut d'un très bon niveau, avec les intervenants et thèmes suivants :

R. Mas, Maire de Charleville-Mézières

Les partenaires économiques des responsables locaux dans la gestion des catastrophes naturelles.

A. Corzani, Maire de Joeuf

Les syndicats intercommunaux de gestion de politiques de prévention - Faire admettre le risque et les mesures nécessaires

J. Millet, sous-préfet de Redon

Le représentant local de l'État: coordonnateur d'initiative et médiateur

J. de Saint-Seine, DIREN PACA

À partir du cas du Lez: de l'évaluation du risque à la définition de mesures

M. de Vaultx, DATAR

Développement régional et local

Deux dossiers présentant les événements et le contexte (préparés par le CEFRES et par Act Consultants) furent été remis à chacun des participants français.

II. LES RETOMBÉES

1. Impacts espérés

Retour de la France sur le terrain du développement régional

La participation de la France au séminaire de Kromeriz répondait à la demande du Président Havel. Elle intervenait deux mois après la désignation d'un nouveau gouvernement dirigé par M. Tosovsky, laquelle clôturait une crise politique que le Président avait grandement contribué à résoudre.

Il y avait là une conjoncture tout à fait nouvelle. Après deux années d'intense coopération en matière de développement régional (1992-94), le gouvernement précédent avait en effet réussi à mettre la France à l'écart pour la raison principale qu'il était profondément hostile à la fois à la décentralisation et à l'intervention de l'Etat dans l'aménagement du territoire.

Or, bien qu'émanant de la Présidence (et non du Gouvernement), le séminaire marquait un retour de la France sur le terrain régional. Le moment était d'autant mieux venu que se profilait l'admission de la République tchèque dans l'Union européenne et que celle-ci allait devoir se doter d'une politique et d'instruments de développement régional, ne serait-ce que pour pouvoir bénéficier de l'intervention des Fonds Structurels.

Une demande de coopération avec la DATAR

Lors de la rencontre de la mission préparatoire française avec les représentants du Ministère du Développement régional, le Directeur du Département de la Politique régionale et communale exprima nettement le souhait d'une coopération du Ministère du Développement régional avec la DATAR.

Cette demande se concrétisa par une invitation de la Directrice de la Coopération internationale du Ministère du Développement régional au Responsable de la Coopération internationale de la DATAR.

En résultat, les 30 et 31 mars 1998, une rencontre entre une délégation du Ministère du Développement régional conduite par Mme Pisova et une délégation de la DATAR, conduite par M. Potel.

La discussion embrassa tout d'abord les différentes modalités possibles de coopération et s'orienta très rapidement vers un projet de coopération en vue la mise en place des structures et programmes d'intervention des Fonds structurels européens à partir de 2000 dans le cadre de la pré-adhésion.

2. Projet de jumelage du Ministère du développement régional, MDR (République tchèque) avec la Délégation à l'Aménagement du territoire et à l'Action régionale, DATAR (France)

1. Finalité

La DATAR et le MDR envisagent un jumelage pour contribuer à la préparation de l'intervention des fonds structurels dans le développement régional en République tchèque.

Cette coopération s'étendra sur une durée de deux ans et couvrira la période de préparation d'un programme de type CCA, opérationnel à partir de 2000, de sa négociation avec la Commission européenne et de la mise en oeuvre des premières demandes de financement.

La DATAR mettra à la disposition du MDR l'expérience française en matière de coordination et de gestion de la politique régionale communautaire, de préparation avec les partenaires régionaux et de négociation avec la Commission, du contenu des programmes financés par les fonds structurels.

Ce jumelage s'inscrit dans le programme élaboré et mis en oeuvre par le MDR en vue de l'intervention des fonds structurels dans le développement régional et, plus généralement, dans les travaux préparatoires relatifs à la cohésion économique et sociale et aux politiques régionales et structurelles (Groupe de travail n° 10).

2. Résultats attendus

La coopération entre la DATAR et le MDR se fixe comme objectif, au terme des deux ans, de contribuer au bon fonctionnement des structures régionales de décision et de gestion des programmes structurels (secrétariats et comités de gestion), ainsi qu'à leur intégration dans le système de programmation et de gestion centrale.

La contribution de la DATAR sera complémentaire de celles d'autres États membres, elle s'adressera principalement aux équipes opérationnelles qui assurent la programmation et la mise en oeuvre des politiques structurelles à Prague et dans chaque région. Elle prendra la forme suivante:

- * Dans chacune des zones NUTS2 servant de cadre à l'intervention territoriale des programmes structurels, la DATAR apportera un soutien méthodologique et technique aux équipes régionales dans: (1) l'élaboration des programmes, (2) la mise en place des procédures et outils de gestion, (3) la mise en oeuvre ultérieure des actions inscrites dans les programmes.
- * Au niveau central, la DATAR contribuera à la conception et à la mise en place du système intégré d'élaboration et de gestion des programmes régionaux.

La contribution de la DATAR comportera principalement :

- un apport direct d'assistance technique à l'équipe centrale chargée de l'élaboration et de la gestion des programmes structurels régionaux,
- des réunions de travail en République tchèque, avec des praticiens français, en vue d'échanges de savoir-faire sur des questions techniques précises : système de programmation et de suivi, consultation et animation au niveau régional, modes de financement, partenariat public-privé, évaluation, etc.
- l'accueil en France, pour des stages auprès des Régions ou des Préfectures de région, de fonctionnaires tchèques membres de l'équipe centrale et chargés des secrétariats régionaux permanents;
- la mobilisation d'experts et d'expériences d'autres États membres bénéficiant plus largement de programmes Objectif 1 (en l'occurrence l'Espagne).

*La contribution de la DATAR prendra en compte les programmes spécifiques relatifs aux micro-régions ainsi que les apports d'autres expertises extérieures (portugaise, irlandaise, allemande, notamment), non seulement pour éviter les redoublements, mais encore dans un souci maximum de synergie avec les autres apports d'expérience.

3. Actions

Les actions suivantes sont envisagées:

A. Réunions de travail en République tchèque.

La DATAR y participera par la présence de spécialistes français de la programmation régionale (au niveau central et régional).

Ces réunions seront de deux types :

- à Prague, avec l'équipe centrale (MDR et Groupe de travail n° 10);
- dans les zones NUTS 2, avec chacune des équipes régionales (secrétariat et comité de gestion).

Plusieurs réunions annuelles (2 à 3) seront organisées à Prague et dans chacune des zones. Elles porteront sur des thèmes techniques en rapport avec les objectifs du jumelage. Elles s'étendront sur une durée d'environ 2 à 3 jours. Elles feront principalement appel à des fonctionnaires et, parfois, sur les expertises spécifiques, à des experts privés.

Ces réunions bénéficieront également de l'expérience de la gestion nationale des programmes Objectif 1 en Espagne, avec la participation d'experts de ce pays.

B. Stages en France

Ces stages se dérouleront auprès des organes régionaux de programmation (de l'Etat et des Régions) ainsi qu'auprès des organes centraux (DATAR en particulier). Ils dureront une dizaine de jours.

On prévoira 1 stage par an pour un représentant de chacune des équipes régionales. A plusieurs des membres de l'équipe nationale il sera proposé, au cours des deux années, un stage d'étude adapté à ses fonctions dans la programmation du développement régional.

Un stage d'étude complémentaire en Espagne pourra également être proposé à certains membres de l'équipe centrale.

C. Affectation d'un expert de la DATAR auprès du MDR

Un expert français sera proposé par la DATAR. Il sera choisi pour son expérience des programmes régionaux (contrats de plan et programmes structurels), pour sa capacité à mobiliser l'expertise de la DATAR et des services régionaux de programmation et pour son aptitude à travailler en République tchèque. Il parlera anglais et s'engagera à apprendre le tchèque.

Ses fonctions seront de deux ordres:

- apport direct d'assistance technique au MDR: contribution à la mise en place des équipes régionales qui devront être tout à fait opérationnelles au terme des deux ans;
- organisation des réunions de travail et stages d'étude: définition des besoins, mobilisation des compétences françaises et européennes, logistique.

Son emploi du temps se partagera entre la République tchèque et hors de République tchèque (principalement en France).

D. Apport de documentation

L'équipe centrale et les équipes régionales seront alimentées par un flux régulier de documentation en langue tchèque présentant les enseignements de l'expérience de la France (et éventuellement de pays objectif 1).

En particulier, chaque réunion de travail et stage d'étude sera préparé par la fourniture d'un dossier d'information substantiel relatif au thème choisi.

4. Suivi et évaluation

La DATAR et le MDR organiseront avec la Commission européenne un système de suivi régulier qui vérifiera la bonne exécution du programme et s'assurera de l'avancement de la réalisation des objectifs concrets de la coopération.

La DATAR nommera un directeur de projet en charge de ce suivi.

Un programme détaillé sera élaboré dès qu'un accord de principe de la Commission aura été obtenu.

Il précisera:

- les actions prévues au cours des deux années,
- les étapes de réalisation des objectifs,
- les modalités concrètes de suivi,
- le coût détaillé du programme.

ANNEXE 1

LA MISSION PRÉPARATOIRE FRANÇAISE

**Programme de la mission préparatoire française
5-8 janvier 1998**

Lundi 5 Moravie	10.00	Mairie de Stare Mesto u Uherske Hradiste. Entretien avec le Maire et le Directeur de la Construction
	13.00	Restaurant Le pigeon à Kromeriz. Déjeuner-entretien avec le Maire, le Chef du Bureau de district et leurs collaborateurs
	15.30	Mairie de Chropyne. Entretien avec le Maire et un représentant du Bureau de district
	17.00	Mairie de Prerov. Entretien avec l'adjoint au Maire et un représentant du Bureau de district
Mardi 6 Prague	09.00	Représentation de l'Union européenne. Réunion avec le Deuxième secrétaire et un Chef de projet Phare
	11.00	Services culturels. Réunions de travail avec le Conseiller et ses collaborateurs
	16.00	CEFRES. Réunion de travail avec la Directrice
Mercredi 7 Prague	12.00	Ministère du Développement local. Entretien avec le Directeur de la Politique régionale et communale et deux de ses collaborateurs
	13.30	Chambre tchèque des architectes. Réunion de travail avec le Secrétaire général et un membre du Bureau
	15.00	Gabal, Analysis and Consulting. Réunion de travail avec le Président du Comité d'organisation du séminaire
	17.00	Chambre tchèque des architectes. Audition par les membres du Comité d'organisation du séminaire
Jeudi 8 Prague	10.00	Services culturels. Entretien avec le Directeur général de l'Agence de Développement régional d'Ostrava
	11.30	Ambassade de France. Réunion de travail avec l'Ambassadeur de France et le Conseiller culturel, scientifique et de coopération
	17.00	Chambre tchèque des architectes. Assistance à la réunion du Comité d'organisation du séminaire

Le programme de la mission a été organisé par l'Ambassade de France en coopération avec le Présidence.

Les membres de l'Ambassade (Services culturels) ont participé à tous les rendez-vous.

En outre, les représentants de la Présidence ont accompagné la mission durant le voyage en Moravie et participé à certains autres rendez-vous à Prague.

Liste des personnes rencontrées par la mission préparatoire française

Ambassade de France à Prague

Monsieur Philippe COSTE, Ambassadeur de France
Monsieur Stanislas PIERRET, Conseiller culturel, scientifique et de coopération

Monsieur Philippe VERGNE, Attaché de coopération
Monsieur Jacques POT-DEPRUN, Attaché scientifique

CEFRES

Madame Françoise MAYER, Directrice du Centre français de recherches en sciences sociales

Présidence de la République tchèque

Monsieur Tomas JELINEK, Conseiller au Département de Politique intérieure

Monsieur Ivo SIHAVY, Conseiller au Département de Politique étrangère

Stare Mesto u Uherske Hradiste

Monsieur SLAVIK, Maire

Monsieur HAJDUK, Chef du Service de la Construction

Kromeriz

Monsieur Petr DVORACEK, Maire

Monsieur Jiri JACHAN, Maire adjoint

Monsieur Miroslav PILAT, Chef du Bureau de District

Monsieur Milan JACHAN, Adjoint au Chef du Bureau de District

Chropyne

Monsieur le Maire

Monsieur Milan JACHAN, Adjoint au Chef du Bureau de District

Prerov

Monsieur Bohumil PROCHAZKA, Maire adjoint

Monsieur Lubomir SKUTAVEC, Responsable adjoint du Développement au Bureau du District

Ministère du Développement local

Monsieur Jaroslav FOLPRECHT, Directeur du Département de la Politique régionale et communale

Monsieur Jiri HLADIK, Directeur adjoint du Département de la mise en oeuvre du développement local

Délégation de la Commission européenne

Monsieur Michal KREJZA, Deuxième secrétaire, Chef de la Section de Pré-accession

Monsieur Jiri HODIK, Chef de Projet, Section Phare

Agence de Développement régional d'Ostrava

Monsieur Petr CZEKAJ, Directeur général

Chambre tchèque des architectes

Monsieur Jiri PLOS, Secrétaire général

Monsieur Jan SEDLAK, Cabinet SPS Architekti, Prague

Monsieur KISKA, Architecte à Ostrava

Gabal, Analysis & Consulting

Monsieur Ivan GABAL, Président du Comité d'organisation du séminaire

Annexe 2

PROGRAMME DU SÉMINAIRE DE KROMERIZ 19 ET 20 FÉVRIER 1998

Jeudi 19 février

09.00 - 10.45 Arrivée des participants. Discussion libre

10.45 - 11.00 Bilan. Statistiques (V. Broza, CKAIT)

11.00 - 11.15 Ouverture officielle (B. Moldan)

1^{er} Bloc. Situation et déroulement de la rénovation du territoire, tels que les voient les maires

Président de séance : B. Moldan

11.15 - 11.45 Maires et Chefs de district de Nord Moravie

11.45 - 12.00 Discussion sur les exposés précédents

12.00 - 12.30 Maires et Chefs de district de Centre Moravie

12.30 - 12.45 Discussion sur les exposés précédents

12.45 - 13.45 Déjeuner

13.45 - 14.15 Maires et Chefs de district de Nord Moravie

14.15 - 14.30 Discussion sur les exposés précédents

14.30 - 15.00 Discussion générale sur le 1^{er} bloc

15.00 - 15.30 Pause

2^{ème} Bloc. Les possibilités de rénovation telles que les voient les experts tchèques et français

Présidents de séance : I. Dejmal/J. Sedlák

15.30 - 17.00 Intervention des experts tchèques

Introduction (I. Dejmal)

1. Risques de pluies exceptionnelles et possibilités d'en limiter les conséquences (V. Broza, CKAIT)
2. Inondations, territoire (pays) et opinion publique (M. Kunderata, J. Ungerman, Union pour la rivière Morava)
3. La rénovation des régions, le territoire (pays) comme bien culturel (J. Sedlák, I. Picka, M. Sedlák, CKA)
4. La rénovation de la campagne (J. Kruml, CKA)
5. Le projet « Fenix » (T. Nenicka, Greenpeace)
6. Ce que propose l'aménagement du territoire (J. Low, CKA, M. Riha STUZ)

17.00 - 17.30 Pause

17.30 - 19.00 Expériences françaises (6 x 15 minutes)

- Les partenaires économiques (R. Mas, Maire de Charleville-Mézières)
- Les syndicats intercommunaux de gestion de politiques de prévention - Faire admettre le risque et les mesures nécessaires (A. Corzani, Maire de Joeuf)
- Le représentant local de l'État : coordonnateur d'initiative et médiateur (J. Millet, sous-préfet de Redon)
- À partir du cas du Lez: de l'évaluation du risque à la définition de mesures (J. de Saint-Seine, DIREN PACA)
- Développement régional et local (M. de Vault, DATAR)

- L'aménagement du Val-de-Seine dans l'Essonne : négocier les enjeux du développement et de la protection (Y. Chicoteau)

19.00 - 19.55 Discussion sur le 2^{ème} bloc

19.55 - 20.00 Annonce des thèmes du forum de discussion

Vendredi 20 février

3^{ème} Bloc. Les instruments nécessaires à la rénovation du territoire

Président de séance I. Gabal/B. Blazek

08.30 - 08.40 1. Les moyens des budgets locaux (J. Kamenicková, Ministère des Finances)

08.40 - 08.50 2. Fonds et programmes du Ministère de l'Environnement (S. Neumannova, Ministère de l'Environnement)

08.50 - 09.00 3. Les programmes du Ministère du Développement local (M. Ovecka, Ministère du Développement local)

09.00 - 09.10 Les programmes du Ministère de l'Agriculture (I. Plechaty, Ministère de l'Agriculture)

09.10-09.20 5. L'accès aux fonds européens (P. Czekaj, Agence de Développement régional d'Ostrava)

09.20 - 09.50 Discussion

09.50 - 10.10 Pause

10.10 - 10.20 6. Mécanismes d'autofinancement (M. Kroft, J. Clark)

10.20 - 10.30 7. L'avenir des fonds structurels européens (S. Collins, Phare UE)

10.30 - 10.40 8. Les grands unités administratives territoriales et le développement régional (J. Jezek)

10.40 - 10.50 9. La naissance de syndicats intercommunaux en Moravie centrale, le rôle de l'Agence régionale de développement (F. Kastyl)

10.50 - 11.00 10. Le projet MUFIS (J. Kamenicková, Ministère des Finances)

11.00 - 11.10 11. La gestion des budgets locaux (M. Jezek, Maire de Pardubice)

11.10 - 11.40 Discussion

11.40 - 12.00 Pause

12.00 - 12.30 Clôture officielle du séminaire

12.30 - 13.30 Déjeuner

13.30 - 15.30 Forum de discussion

ANNEXE 3

LES INONDATIONS DE JUILLET 1997

DÉROULEMENT DES INONDATIONS

(Source : Ministère de l'environnement)

Données météorologiques

Fortes précipitations locales le vendredi 4 juillet.

Pluie continue à partir du samedi 5 juillet après-midi, jusqu'au mardi 8 juillet (Bohème de l'Est et la majorité de la Moravie) ou au mercredi 9 juillet (Moravie du Nord-Est et Silésie).

Pluies intenses, à nouveau, le 18 et le 19 juillet.

Bilan des précipitations entre le 4 au matin et le 7 juillet

Globalement. Plus de 100 mm sur la plus grande partie de la Moravie, plus de 200 mm en Moravie du Nord et Silésie.

Localement. En montagne : 586 mm à Lysa hora, 454 mm au Praded (dans les Jeseniky), 235 mm à Pec-pod-Snezkou dans les Monts des Géants. À basse altitude : 375 mm à Valasske Mezirici, 263 mm à Ostrava.

Données hydrologiques

Bassin de l'Oder

4 juillet (avant le début des pluies). Débit des cours d'eau nettement au-dessous de la normale, entre 18 % et 66 % de la valeur moyenne de juillet.

5 juillet. Le niveau de l'Ostravice, de l'Olse et de la Bela s'élève de 1,3 à 2 mètres et celui de l'Oder à Bohumin de 2,4 m.

6-7 juillet (matin). Élévation progressive du niveau, la rivière sort de son lit.

8 juillet (matin). Le niveau 3 d'inondation (danger) est dépassé sur presque tous les cours d'eau.

Au point le plus fort de l'inondation, le niveau de la crue centenaire est nettement dépassé sur la totalité du cours de la Bela, ainsi sur l'Oder, l'Opava, l'Opavice et l'Ostravice.

Bassin de la Morava

4 juillet. Les débits varient entre 70 % et 150 % de la moyenne de juillet.

6 juillet (matin). Le niveau 'danger' est atteint sur la Desna. Les niveaux d'eau s'élèvent sur presque tous les cours d'eau. Sur la Morava, le débit maximum se déplace progressivement d'amont en aval du 8 au 13 juillet.

Décruce assez rapide de la Becva et de la Morava supérieure, passant au-dessous du niveau 'danger' après quelques jours. Mais écoulement ralenti par l'étendue des zones sous eau. Inondation se poursuivant plusieurs semaines.

Niveau de la crue centenaire atteint sur la Desna, la Trebuvka, la Roznovska Becva, la Becva et la totalité du cours de la Morava.

Bassin de l'Elbe

4 juillet. Débit des cours d'eau égal à 60-110 % de la valeur moyenne de juillet.

7 juillet. Niveau 'danger' atteint sur la Upa et la Jizera.

8 juillet. + 4 m sur la Ticha Orlice. > + 2,5 m sur la Divoka Orlice, l'Orlice, la Metuje, la Chrudimka et la Trebovka. Le niveau 'danger' est atteint.

À son niveau le plus élevé, la hauteur de la crue centenaire est atteinte sur l'Elbe (localement), sur la Ticha Orlice et la Trebovka.

19 juillet. Niveau 'danger' de nouveau atteint dans le haut bassin de l'Elbe, ainsi que dans les bassins de la Upa, de la Chrudimka et de la Jizera.

DOMMAGES MATÉRIELS DUS AUX INONDATIONS

Selon les estimations préalables, les précipitations extrêmes de juillet 1997 ont touché un territoire de 15 000 km² sur lequel le volume total des précipitations est estimé à 3 milliards m³ ce qui représente 1/20 de la totalité des précipitations annuelles en République tchèque. (Ministère de l'environnement)

État des principaux biens touchés par les inondations dans 27 districts *Dressé par le Ministère des Finances le 11 août 1997*

Locaux d'habitation entièrement détruits

Immeubles entiers (nombre)	230
Appartements en collectif (nombre)	9
Maisons familiales entières (nombre)	1 391
Appartements en maison familiale (nombre)	566

Locaux d'habitation abîmés et réparables

Immeubles entiers (nombre)	3 262
Appartements en collectif (nombre)	7 864
Maisons familiales entières (nombre)	21 401
Appartements en maison familiale (nombre)	9 877

Infrastructures abîmées ou détruites

Ponts routiers et ferroviaires (nombre)	1 386
Voirie terrestre (km)	1 739
Réseaux techniques (km)	1 540
Ouvrages hydrauliques (nombre)	469

Dégâts causés aux maisons et appartements	
Nombre de maisons ou d'appartements détruits	maisons familiales 1 354 appartements: 1 507
Nombre de maisons ou appartement non habitables à long terme	maisons familiales: 5 043 appartements: 7 639
Nombre total d'appartements endommagés	22 000
Dégâts causés au parc de logement	6 657
Nombre de personnes logées provisoirement	8 386

(Mlada Fronta Dnes 27.10.1997)

AIDES DE L'ÉTAT AUX COMMUNES TOUCHÉES PAR LES INONDATIONS, DANS LE DOMAINE DE LOGEMENT

(Source : Ministère du Développement local)

1. Subvention de 150 000 KC par appartement détruit

Moyens débloqués : avance de 300 millions de KC

Bénéficiaire : Particulier qui a perdu sans retour son logement

Procédure : Demande au Bureau de District, qui transmet au Ministère des Finances.

2. Remboursement des coûts de démolition des bâtiments détruits

Moyens débloqués : avance de 500 millions de KC (communs avec le 3)

Bénéficiaire : Particulier qui a perdu sans retour son logement ou Commune qui a couvert les coûts de liquidation des bâtiments

Procédure : Demande écrite au Bureau de District, qui transmet au Ministère des Finances.

3. Prêt allant jusqu'à 850.000 KC pour reconstruction de logement

Moyens débloqués : avance de 500 millions de KC (communs avec le 2)

Bénéficiaire : Propriétaire de reconstruire son logement perdu.

Procédure : Demande à la Banque tchéco-morave de Garantie et de Développement. Le Ministère des Finances prend la décision définitive.

4. Subventions de 500.000 KC par appartement construit

Moyens débloqués : avance de 650 millions de KC

Bénéficiaire : Commune qui veut le plus vite possible assurer un logement communal pour les citoyens frappés par les inondations.

Procédure : Demande au Ministère du Développement local, par l'intermédiaire du Bureau de District.

5. Prêts sans intérêt à 10 ans destinés aux réparations

Moyens débloqués : 900 millions de KC

Bénéficiaire : Commune voulant réparer les dommages causés au parc de logement.

Procédure : Demande au Ministère du Développement local, par l'intermédiaire du Bureau de District.

6. Subventions aux communes pour les logements temporaires

Moyens débloqués : 200 millions de KC

Bénéficiaire : Commune qui assure le logement temporaire des citoyens qui ont perdu, temporairement ou durablement, leur logement suite aux inondations.

7 Prêts bonifiés destinés aux réparations et assainissements (programme OBNOVA [RENOVATION])

Moyens débloqués : 270 millions de KC

Bénéficiaire : Propriétaire d'un appartement, d'une maison individuelle ou d'un immeuble endommagés (personne morale et physique).

Procédure : Demande à la Banque tchéco-morave de Garantie et de Développement par l'intermédiaire de la banque prêteuse.

LEÇONS DES INONDATIONS DE JUILLET

(Source : Ministère de l'environnement)

- . la protection contre les inondations doit être établie au niveau de district (organes d'inondation), qui maîtrisent la plupart de mesures appropriées,

- . une inondation d'une telle importance dépasse les capacités des communes, à l'exception des grandes villes,
- . c'est là où existait une expérience des inondations que la préparation a été la meilleure, mais la plupart des organes de district ont été surpris par l'extrême gravité des inondations,
- . dans la plupart des cas, les districts ont sous-estimé la gravité et n'ont pas sollicité les organes institutions responsables au niveau supérieur, chacun croyant pouvoir faire face avec ses propres forces,
- . au niveau des bassins, les organes responsables se sont focalisés sur les ouvrages hydrauliques, ils ont, en partie, coordonné les opérations des commissions de district,
- . lors de telles inondations, le territoire touché comprend rapidement trois parties : celle où les inondations sont arrêtées (et où commencent les travaux nécessaires de la reconstruction), celle où les inondations sont en cours et celle où l'on les attend; ni le groupe de travail, ni l'équipe de crise ne peuvent traiter simultanément ces trois situations et il conviendra de les séparer la prochaine fois.

Des insuffisances ont paru surtout dans les domaines suivants:

- . insuffisante connaissance des intervenants en matière règlements de protection contre les inondations, d'où une certaine improvisation,
- . connaissance trop théorique des documents et absence de leçons pratiques,
- . insuffisance du personnel des organes d'inondation dans des conditions extrême dépassant une semaine ouvrable,
- . attention insuffisante portée au choix des membres des organes d'inondation,
- . absence de système de simulation de l'évolution de la situation,
- . importance fondamentale du bon fonctionnement du téléphone; à défaut, efficacité limitée et improvisation,
- . faute de groupes mobiles, interruption des communications par télévision, télétexte, téléinformatique, etc.,
- . même problème pour les unités de secours dans les terrains,
- . graves insuffisances dans la coordination des acteurs participant aux opérations de sauvetage, faute d'une définition des rapports entre la police et les organes d'inondation des districts qui ont dirigé les opérations,
- . absence de locaux dédiés à la Commission centrale d'inondation et son équipe de travail, permettant une gestion centrale de la protection contre les inondations,
- . multiplicité des centres de direction des travaux de sauvetage,
- . niveau insatisfaisant de l'équipement et rôle mal défini des unités de sauvetage.

ANNEXE 4
LES INONDATIONS À TRAVERS LA PRESSE
TCHÈQUE

Le dossier présenté ici provient des publications suivantes :

*quotidiens nationaux : Mlada Fronta Dnes
Lidove Noviny
quotidien morave : Svoboda
hebdomadaires : Respekt
S'97*

Les articles consacrés aux inondations et à leurs suites sont particulièrement nombreux au cours de l'été 1997 et restent abondants jusque vers la fin octobre. Ils se raréfient ensuite.

Les citations ont été choisies dans une sélection d'une centaine d'articles.

Les traductions est de Jana Vlckova.

On a pris le parti de ne pas traiter des inondations proprement dites, ni des premiers secours et de l'aide d'urgence. C'est pourquoi la période de dépouillement va de la mi-août à la fin de l'année 1997.

Les citations sont classées selon les thèmes suivants :

Quel bilan d'ensemble ?

L'opinion publique

Les collectivités

Les entreprises

Les particuliers

Pour une vision à long terme

Quelles leçons ?

L'aide de Phare

A. Quel bilan d'ensemble ?

L'urgence et les solidarités

Réanimation de Karlovice : Quand une commune aide l'autre

(S'97, n° 41 du 1.10.1997)

Chance dans malchance

Au début, les inondations de cette année ont étrangement soudé les habitants de la commune (1150 habitants), dit le maire Milan Glombicek. Le déroulement a été si rapide et si inattendu qu'il a réussi à réveiller chez les gens des réserves de solidarité et de volonté de s'entraider ignorées jusqu'à présent. Dès que les eaux ont commencé à baisser, les anciennes rancunes et querelles ont réapparu.

Comment distribuer l'aide humanitaire ? Par quel bout de la commune commencer les travaux de reconstruction ? Le maire est tenté de considérer l'aide humanitaire comme une catastrophe : une société de Karvina a offert gratuitement 15 fours à micro-ondes. Comment les distribuer ? Heureusement qu'outre le maire existe, dans la commune, un acteur collectif pour prendre des décisions : le conseil municipal. Celui-ci a su choisir ceux qui étaient dans le plus grand besoin, une personne seule ne pouvait jamais faire cela sans être soupçonnée de favoritisme.

La chance de la commune dans sa malchance, c'était le fait qu'il s'y trouve des établissements de loisir - six bâtiments qui servaient auparavant aux syndicalistes pour leurs vacances. Les séjours des syndicalistes, subventionnés sans limite, sont terminés et le marché du tourisme offre aujourd'hui des possibilités plus alléchantes. C'est pourquoi les gens ont dès le premier moment déménagé de leurs maisons inondées dans ces chambres d'hôtel. Et le maire a pu rejeter l'idée de la construction de maisons légères préfabriquées qui en tout cas convenaient mal en raison de leur système de chauffage trop coûteux pour une région où il fait « l'hiver dix mois dans l'année et froid les deux mois restants ».

Le maire Glombicek se souvient des premiers moments qui ont suivi les inondations : l'eau a détruit beaucoup de maisons, les gens ont été évacués, logés, nourris; mais l'état de danger annoncé par le Chef de district n'a duré que cinq jours et après cela, la commune devait prendre tout en charge elle-même. Sur le compte de la commune se trouvaient 360 000 KC. « Qui va payer tout cela? », n'a pas osé demander le maire. Grâce à l'appel SOS et aux émissions à la télévision, un grand nombre de communes ont offert une aide. C'est la renommée du centre de loisir qui a aidé Karlovice. Beaucoup de gens ont décidé d'aider Karlovice en raison du souvenir des vacances qu'ils y ont passées.

Il n'est pas dans la capacité de la commune de remercier tout le monde. Le maire, le conseil municipal et toute la commune de Karlovice remercient les communes et leurs élus de leur aide désintéressée, rapide et efficace. La commune remercie également les Chefs de certains Bureaux de District pour leur coordination.

Confiance pour confiance

Il est impossible d'énumérer les différentes actions humanitaires et leurs acteurs. Mais tout de même : le lendemain des inondations seulement, une mairesse de la région de Plzen est arrivée et nous a transmis de l'argent et des objets nécessaires. Elle est ensuite revenue plusieurs fois et jamais les mains vides. Une autre commune de 250 habitants a réussi à collecter 25000 KC auxquelles elle a encore ajouté 75 000 KC du budget communal. Le maire d'un arrondissement pragois est parvenu à convaincre les élus de débloquer 1 million de couronnes du budget de cet arrondissement et à loger pendant 3 semaines les enfants de Karlovice. Une aide nous a également été apportée par les communes voisines qui ont aussi été inondées mais moins que Karlovice. L'avantage de l'aide d'une commune à l'autre consiste, selon le maire Glombicek, dans l'atmosphère de confiance et, par conséquent, une moindre « bureaucratie ». L'aide de la part de différentes fondations ou de la Croix rouge est certes précieuse mais elle est en même temps accompagnée d'une quantité de questionnaires et de formulaires. « L'étiquetage » dans le cas de la Croix rouge permet, selon le maire, de débloquer l'argent pour le soutien des familles avec enfants inondées, mais celles-ci ne se trouvent pas à Karlovice. Le maire ne veut oublier personne de ceux qui ont apporté leur aide : de nombreuses sociétés privées, les églises, l'armée, les pompiers volontaires et les individus « isolés ». Certains volontaires sont venus complètement équipés et ils se sont trouvé tout seuls du travail. L'utilisation des chômeurs de la commune s'est révélée inefficace, ils travaillaient sans aucun enthousiasme.

Tout le pouvoir pour le maire

Le maire Glombicek est globalement satisfait de l'aide de l'Administration centrale, mais il l'est moins en ce qui concerne les dispositions législatives relatives aux états de crise. Il préfère le modèle hollandais où le maire est doté de pouvoirs exécutifs extraordinaires lors d'une situation de crise. Selon Glombicek, il n'est pas question que la commune intervienne dans les opérations professionnelles des personnels de liaison par exemple, mais elle devrait coordonner les travaux de sauvetage et de reconstruction. Il devrait exister une obligation d'informer et de consulter le maire. Car la connaissance des gens et du système de communication de la commune est très importante et on pourrait ainsi économiser des moyens financiers. Le maire n'a même pas la possibilité de chasser, lors des situations difficiles, les « touristes d'inondation » qui bloquent les voies importantes et qui outragent les citoyens par leur voyeurisme. La police ne pouvait pas tout simplement fermer Karlovice qui est une commune de transit. Et, de plus, qui peut, sans connaître la commune, distinguer entre une aide informelle et des gens qui sont venus nuire ? C'est justement le maire qui peut le faire le mieux et non un groupe de policiers venu d'ailleurs. On peut donner un exemple : un badaud d'inondation qui a été énergiquement chassé du village menace le maire de le traîner devant la justice; de nombreux vacanciers séjournaient en cette période critique dans la commune dans leurs datchas et consommaient de l'eau en bouteille si précieuse. Peut-être surveillaient-ils seulement leurs biens, mais si le maire, doté de pouvoirs extraordinaires, leur avait assuré que des groupes anti-pillard seront installés dans la commune, ils l'auraient cru.

La reconstruction

Point de vue du Chef du Bureau de District de Bruntal Stanislav, Navratil

(S'97 n°50 du 3.12.1997)

Les maires des communes touchées par les inondations sont dans une situation difficile et ne sont souvent pas en mesure de voir la situation générale sous un angle objectif. Le point de vue d'un Bureau de District est plus général, permet un jugement et une comparaison plus larges. Actuellement, on trouve déjà des points de repère positifs. Je veux dire par cela qu'il est plus intéressant économiquement d'aborder la reconstruction des équipements des communes dans leur ensemble, ce qui permet, dans le cadre de la liquidation des conséquences des inondations, un développement de certaines zones qui, normalement, auraient attendu longtemps une aide financière de l'Etat.

Dans un premier temps, on a bâti surtout le provisoire. La plupart des investissements allaient sous la terre, sur la surface on démolissait. Le monde auquel les gens étaient habitués disparaissait devant leurs yeux.

Actuellement, on peut parler de vraie reconstruction. Grâce à un effort de la Direction des routes, toutes les voies ont pu être mises en service.

Nous devons bien sûr tout gérer avec l'idée que l'hiver approche et que, chez nous, il est beaucoup plus long et plus dur comparé à l'hiver à l'intérieur du pays. Nous avons préparé 400 logements environ, mais les gens supporteront très mal du provisoire. Mais ils ne veulent surtout pas partir ailleurs. Comment s'explique un tel comportement ? Premièrement, les soucis de leurs biens et, deuxièmement, la reconstruction de leur propre maison ou appartement. Avant l'hiver, nous espérons reconstruire et réaménager 14 maisons individuelles dans les villes d'Albrechtice et Vrbno-pod-Pradedem grâce à l'aide humanitaire. Un compte humanitaire de la Croix rouge a été créé spécialement pour les besoins de notre district. Actuellement, il s'y trouve 27 millions de KC et le Bureau de District est représenté de façon significative dans son conseil de gestion. Ceci nous permet de procéder de façon coordonnée. Nous sommes heureux et émus en même temps en voyant que l'on continue à penser aux citoyens frappés par les inondations et que les gens de toute la république continuent de les aider. Les lettres et les sommes d'argent non négligeables en sont la preuve. Par exemple, l'ancien chef du Bureau de District de Havlickuv Brod, Monsieur Pavel Jajtner, qui est actuellement ambassadeur de la République tchèque en Autriche vient d'envoyer 1,5 millions de couronnes qu'ont collectées les Autrichiens. Récemment, le maire d'Ostrava, Evzen Tosenovsky, m'a annoncé que, grâce aux contacts d'Ostrava en France, nous obtiendrons d'autres moyens financiers, ce qui est admirable, vu l'importance des dégâts à Ostrava.

Parmi les choses désagréables, je dois mentionner l'approvisionnement en eau. Je ne pense pas que les forages provisoires, qui ne serviront que pendant l'hiver et seront rebouchés ensuite, soient une bonne solution. C'est pourquoi nous avons, dès le début, cherché des sources qui pourront être branchées plus tard

sur le réseau. Nous allons renforcer les réseaux des canalisations et nous allons approvisionner ces réseaux en eau potable de bonne qualité. [...]

Comment je vois aujourd'hui la coopération des communes lors de la liquidation des dégâts causés par les inondations ? J'hésite un peu à répondre, car souvent on aborde ce sujet avec partialité et en oubliant que la situation dans laquelle se trouvaient les communes menacées par les inondations était une situation exceptionnelle et extrême. Je pourrais mentionner beaucoup de très beaux exemples de coopération entre les collectivités. Je dois m'incliner profondément devant les districts tchèques car leur comportement a vraiment été fraternel. J'avoue même que leur souci de nous aider était plus grand que celui des communes du district de Bruntal qui n'ont pas été inondées.

Actuellement, la coopération intercommunale diffère beaucoup selon les cas. Parfois, on voit une aide presque émouvante, parfois on voit une commune qui se comporte comme si tout cela ne la concernait pas. Les communes frappées comparent les aides obtenues de l'extérieur et certaines se sentent lésées de ne pas être assez présentes dans les médias et de ne pas recevoir par conséquent une aide suffisante.

J'ai nommé un conseil financier pour les inondations qui est chargé de répartir la somme de 18 millions de couronnes du compte du Bureau de District créé grâce aux donations de personnes physiques et morales. Ces moyens ne sont pas soumis aux règlements des comptes ni aux votes de l'assemblée de District, ce qui nous permet de compenser les grandes différences d'aides qu'ont obtenu les communes.

En étudiant les dossiers d'aides, nous avons découvert que certaines communes ont reçu 900 KC par habitant et qu'à côté d'elles, d'autres communes non moins touchées par les inondations sont par rapport aux premières de pauvres cendrillons. Si vous regardez la liste des endroits les plus touchés par les inondations, vous y trouverez, entre autres, Krnov. Dans son cas, on voit qu'il n'est pas vrai qu'une ville est plus riche qu'une petite commune et peut donc s'aider toute seule. Il n'est pas tout à fait juste que, pour Krnov, le taux d'aide s'établisse seulement à 30 KC en moyenne par habitant. Cet exemple nous montre que la liquidation des conséquences des inondations exige que l'Administration centrale définisse le taux d'aide juste pour rendre plus facile la situation aux collectivités.

Besoins et moyens

(S'97 n° 46 du 5.11.1997)

Interview de Milena Novotna, Chef du Bureau de District de Jeseník :

Le District de Jeseník était, avec les districts voisins de Bruntal et de Šumperk, parmi les premières zones touchées par les inondations en juillet 1997. Le débordement des rivières Bela, Staric et Vidnavka a produit en trois jours et demi des destructions équivalant à 1 982 948 000 KC. Au bout du quatrième jour, l'eau commençait à baisser, mais nous allons mettre au moins trois ans et demi à

réparer dans le district les conséquences de ces trois jours et demi. Bien sûr, nous ne pourrions pas nous passer de l'aide de l'Etat.

Actuellement, c'est-à-dire en octobre 1997, les besoins des communes sont au fur et à mesure assurés. Dans certains cas, nous ne pouvons pas exclure des retards qui sont dus, en général, au fait que les communes ne remplissent pas les conditions fixées par les ministères. Le Bureau de District peut modifier ces conditions. Mais on peut supposer que le Bureau National de Contrôle (NKU) contrôlera très soigneusement leur accomplissement.

L'aide financière de l'Etat que le District de Jeseník a reçue jusqu'à présent sous forme de différentes subventions a atteint la somme de 164 860 000 KC. La plus grande somme de ce montant, 74 863 000 KC, représente l'avance destinée à la reconstruction des voies et des ponts locaux. Les dégâts dans ce secteur sont estimés à 283 870 000 KC.

Outre cette aide financière de l'Etat, le district a reçu 9 370 000 KC venant d'autres districts, de communes et de personnes morales et physiques et 11 201 000 KC de la part des organismes humanitaires qui ont versé leurs contributions directement sur les comptes courants des communes.

La plupart des moyens financiers qu'a reçus jusqu'à présent le District sont attribués aux cinq communes les plus frappées par les inondations.

A part l'aide financière, je considère comme non moins importante l'aide de l'Etat parvenue pendant et après les inondations sous différentes formes: approvisionnement par pont aérien, aide de l'armée et des unités de la défense civile, etc.

Le District demandera une augmentation des subventions d'Etat destinées à la reconstruction des voies ou des subventions pour rattraper le déficit en matière d'impôts sur les revenus des personnes morales pour les années 1997 et 1998. Seulement pour 1997, ce déficit sera de 16 millions de KC.

B. L'opinion publique

Nous devons nous aider nous-mêmes, savent les gens après les inondations (*Mlada Fronta Dnes 27.08.1997*)

Lors du sondage d'opinion publique, 41% de gens ont répondu à la question « De qui attendez-vous la plus grande aide financière ? » : de personne.

« Les gens ont vite reçu 30.000 KC, mais ce n'était pas assez pour les réparations. Ils ont été obligés d'utiliser leur épargne et ont compris ainsi qu'ils devaient compter surtout sur eux-mêmes. » dit le maire de Bystricka, Karel Hurta.

Le sondage montre également qu'un tiers des gens compte sur les compagnies d'assurance, 16% sur l'Etat et un dixième sur la famille et les amis. Peu de gens attendent une aide humanitaire - 2% seulement.

Aux yeux du public la plus grande réussite a été celle des pompiers, de l'armée et de la Croix rouge. 90% environ des personnes interrogées dans toute la république ont un jugement favorable sur leur travail.

A l'inverse, le gouvernement a eu le pire jugement. Seulement 50% environ ont apprécié son travail lors des inondations. « Les citoyens juge selon qui leur a apporté une aide en premier », dit le maire de Citov, Jaroslav Otahal. « Ce sont les pompiers qui ont évacué les gens de leurs maisons, la première aide humanitaire a été organisée par la Croix rouge. De nombreuses voitures arrivaient dans le village et elles avaient toutes un autocollant de la Croix rouge »

Jiri Skalicky, chargé au gouvernement de la liquidation des dégâts comprend ce jugement. « Cela me paraît naturel. Les équipes de sauvetages ont joué un rôle sur place plus important que le gouvernement. J'accepte cela comme une critique mais en même temps il faut se rendre compte quel est le rôle du gouvernement dans des tâches particulières ». « Les gens ne savent pas par exemple que l'aide financière forfaitaire qu'ils ont obtenue une semaine après les inondations venait de l'Etat. »

« Jugeons l'aide de l'Etat plus tard quand tout sera fait. Après les inondations de l'an dernier, l'aide n'est arrivée que 80 jours plus tard. Mais nous avons obtenu presque le même montant que celui de l'estimation des dégâts », rappelle Jiri Skrabal, le maire de Zator où les dégâts de cette année sont estimés à 23 millions KC. A ce jour, Zator a reçu de l'Etat 1,9 millions.

La Directrice de l'Institut de l'opinion publique Eliska Rendlova pense que les citoyens ne sont pas contents de l'action du gouvernement, car ils ont obtenu moins d'argent que de besoin. Rudolf Kucera, politologue de la Faculté de Sociologie de l'Université Charles est du même avis: « La souffrance et les pertes sont si grandes que le gouvernement ne pourra jamais les compenser ».

Le sociologue Jan Smejkal de l'agence Focus de Brno pense que, dans les régions, les gens ne se rendent même pas compte du rôle de l'Etat et ignorent la structure de l'Administration centrale. « En général, les gens ont l'habitude d'attribuer tous les échecs au gouvernement ».

Les gens des régions inondées sont également très déçus des indemnités qu'ils ont obtenues des agences d'assurance. « Ils attendaient certainement beaucoup plus. Ils ont payé toute leur vie une assurance et maintenant, l'agence déduit l'âge de la maison et au lieu de recevoir disons 100 000 KC ils n'en reçoivent que 10.000. » dit le maire de Bela-pod-Pradedem Petr Lesko.

C. Les collectivités

Les communes souffrent, mais ne veulent pas emprunter

(Mlada Fronta Dnes 9.09.1997)

La seule manière de maintenir aujourd'hui un équilibre entre des recettes budgétaires stagnantes et des dépenses budgétaires en augmentation c'est, selon les représentants des villes et des communes, l'application d'une politique d'austérité et l'utilisation de réserves financières. Ils considèrent les crédits bancaires comme la dernière des solutions pour affronter les problèmes budgétaires.

D'après les dernières informations du Ministère des Finances, les dépenses des communes en juin dernier dépassaient leurs recettes de 4,3 milliards de couronnes. La porte-parole du ministère a dit que, cette année, le déficit des

recettes fiscales des communes pourrait même atteindre la somme de 11,7 milliards de couronnes. Pour partie en sont responsables les inondations qui représentent environ 3,2 milliards dans ce déficit fiscal. Le maire de Frydek Mistek, Pavel Vyvijal, s'attend également à une baisse de recettes fiscales de 5 à 6%. C'est pourquoi la ville a dès maintenant supprimé de son budget actuel de 900 millions de couronnes des opérations d'un montant de 25 millions.

Le ralentissement brutal de la croissance des salaires dans l'année prochaine sera probablement aussi un coup dur pour les budgets communaux, car actuellement les impôts sur les revenus des citoyens et des petites entreprises représentent 40% des recettes communales. « Je n'arrive pas imaginer que nous aurons encore moins d'argent l'an prochain que cette année. Déjà maintenant, nous faisons des économies partout où c'est possible », dit la mairesse de Vedrovice (District de Znojmo), Anna Gigimova.

Malgré cette situation budgétaire difficile, les maires excluent en général la possibilité d'emprunter. Ils voient la seule solution dans une politique d'austérité. L'adjoint au maire d'Ostrava, Milan Balaban, est pour l'instant plutôt satisfait de la situation budgétaire, mais les inondations ont épuisé tout le fond de réserve. Malgré cela, lui aussi il rejette les emprunts : « Actuellement, nous envisageons de n'accepter aucun prêt ». En effet, Ostrava a reçu une proposition de prêt à bas taux d'intérêts de la part de la Banque européenne de reconstruction et de développement.

Selon Vyvijal, les municipalités doivent soigneusement réfléchir avant d'emprunter, car elles pourront ensuite avoir des problèmes pour les rembourser. « Si le remboursement d'un prêt dépasse d'environ 20% les recettes habituelles, la commune risque de se retrouver dans de graves difficultés », dit-il. Mais une telle situation peut se produire aussi facilement lorsque, par exemple, une petite commune emprunte à une banque pour introduire le gaz.

Le volume de prêts accordés jusqu'à présent aux villes et aux communes par les banques est tout à fait négligeable par rapport aux prêts accordés aux entreprises. La Caisse d'Épargne tchèque qui a prêté aux villes 6 milliards de couronnes et dont la part sur ce marché est d'environ 60% est plutôt satisfaite de ses clients communaux. « Leur taux de remboursement est bien meilleur que celui des entreprises », dit la chef des services dans le secteur communal de la Caisse d'Épargne Vladimira Skorpilova. Et ceci n'a pas changé après les inondations. « Mais les communes n'ont pas encore calculé définitivement les conséquences des inondations. Nous verrons le résultat final plus tard » dit-elle.

Outre les prêts bancaires, les villes peuvent aussi obtenir des ressources complémentaires en émettant des obligations communales. Selon l'information du Bureau des valeurs mobilières, il y avait eu, à la date du 1.9.1997, 15 émissions de ces valeurs mobilières dont le montant total était de 3,32 milliards de couronnes, sans compter les obligations de Prague qui sont de 250 millions de dollars.

La Moravie est divisée entre les pauvres et les riches

(Mlada Fronta Dnes 12.11.1997)

Quatre mois après les inondations, les communes et les villes en Moravie sont divisées entre deux camps principaux : la majorité pauvre et les exceptions riches. Une chose leur est commune : elles sont toutes devant l'énorme problème

de l'élaboration du budget de l'an prochain. Le premier groupe se bat pour survivre tout simplement tandis que l'autre se pose la question de la répartition des sommes dont il pouvait même pas rêver avant les inondations. [...]

Mais on trouve sur la carte de Moravie aussi des exceptions dont les budgets ont reçu des millions de la part de l'Etat et des organismes humanitaires. Citons par exemple Nova Ves dans le district de Jeseník. « Qui a fait un effort a trouvé de l'argent » dit le maire de Nova Ves, Oldrich Lukes. « Actuellement, nous avons sur notre compte tellement d'argent que nous nous soucions comment le dépenser avant la fin de l'année » a-t-il ajouté.

Ces paroles sont la preuve que les mairies ont tellement de travail qu'elles n'enregistrent même pas les informations dont elles ont besoin pour leur travail. En effet, déjà en octobre, le gouvernement a décidé que les communes peuvent reporter l'argent qu'elles n'ont pas épuisé pour la liquidation des dégâts des inondations sur le budget de l'an prochain.

« Le Ministère des Finances et les bureaux de district devraient transmettre ces informations beaucoup plus rapidement, » a dit Sarka Neumannova, secrétaire générale du comité gouvernemental pour les inondations.

Dresser le budget pour l'an prochain devient pour la plupart des villes et des communes dont les caisses ne débordent pas de richesse un des problèmes les plus compliqués qu'elles ont eus jusqu'à présent. « Les inondations sont une tragédie pour le budget municipal, l'année prochaine, nous n'aurons de l'argent que pour les choses les plus urgentes, » dit le maire de Krnov, Bedrich Marek.

Les soucis financiers se présentent également pour les grandes villes. Il est vrai qu'Ostrava a déjà reçu de l'Etat 200 millions de couronnes mais elle-même a débloqué de son propre budget 150 millions de couronnes pour la liquidation des dégâts des inondations. « Cela signifie que nous n'avons aucune réserve, » dit le chef du service des finances de la mairie d'Ostrava, Radim Berka. « De plus, nous nous attendons que les recettes fiscales vont diminuer de 35% l'année prochaine. » C'est pourquoi l'an prochain, la mairie d'Ostrava n'augmentera pas d'une seule couronne le salaire des employés de la mairie, ne rénovera pas le théâtre vétuste, n'achètera pas de nouveaux bus pour les transports municipaux.

Le maire de Krnov attend encore moins de recettes fiscales, car la plupart des entreprises de Krnov n'ont pas échappé aux inondations. « Je suppose que conformément à la loi les entrepreneurs vont inclure les dégâts dans les dépenses et paieront ainsi moins d'impôts ». Les habitants de Krnov doivent donc également accepter que le développement de la ville s'arrêtera pour quelques années. « Nous n'allons construire rien de neuf, nous n'aurons de l'argent que pour les nécessités du fonctionnement, » dit Marek.

Même si les budgets ont nettement rétréci après les inondations, les municipalités réussissent pour l'instant à s'en sortir sans trop s'endetter. Mais la secrétaire générale du comité gouvernemental pour les inondations Sarka Neumannova suppose que les municipalités se décideront finalement pour le prêt à bas taux d'intérêts qui avait été décidé par le gouvernement en fin d'octobre. La Banque européenne d'investissement a accordé à la Banque d'Etat de consolidation un crédit de 200 millions d'ECU. « Cet argent devrait servir surtout à la reconstruction des villes et des communes et, à un taux d'intérêts de 6%, il sera remboursable dans 25 ans, » a indiqué Neumannova.

Selon le maire de Brantice, la commune fera faillite à cause des inondations

(Lidove Noviny, 11.11.1997)

Le maire de Brantice, Jan Sabo, affirme que la Commune a débloqué de son compte des centaines de milliers de couronnes pour liquider les conséquences des inondations et qu'il ne lui reste plus de moyens. « Nous avons sur notre compte 650.000 KC, nous remboursons 120.000 KC par mois pour le prêt relatif à l'introduction du gaz dans la commune et nous devons payer 163.000 KC d'électricité. Il nous restera donc moins de 400.000 KC et nous avons besoin 150.000 au minimum par mois pour assurer le fonctionnement de la commune. Nous tiendrons le coup jusqu'à la fin de l'année et nous ignorons ce qui va se passer ensuite, » a dit le maire Sabo. Le directeur du Service des finances du Bureau de District de Prerov, Bretislav Kohut, affirme que cette commune n'est en rien discriminée en ce qui concerne l'attribution des moyens financiers destinés à la reconstruction. « Brantice reçoit l'argent de l'Etat normalement, comme les autres communes. Au mois d'octobre, elle a reçu une subvention pour la réparation de la voirie et aussi des moyens pour liquider les dégâts causés aux stations d'épuration et des égouts. Cette subvention était même la plus grande de tout le district », précise Kohut.

« Nous avons 7 millions de couronnes sur un compte spécial. Mais il s'agit d'argent destiné à un projet particulier, qui ne peut pas, bien sûr, être utilisé pour autre chose. Mais si nous ne trouvons pas d'argent pour le fonctionnement de la commune, nous serons obligés de fermer l'école, l'école maternelle, ainsi que la mairie », explique le maire. Selon lui, le conseil municipal envisage la possibilité d'un deuxième emprunt. « Mais comment pourrions-nous le rembourser si nous ne sommes actuellement en mesure de rembourser le premier ? », demande Sabo.

Le maire souligne également le fait que sa commune n'ait obtenu que 800.000 KC au titre de l'aide humanitaire, tandis que Zator, commune voisine, en a obtenu dix fois plus. « Ceci est vrai, mais le Bureau de District ne peut d'aucune façon influencer cela. Les donateurs disent souvent à qui est exactement destinée leur aide. De plus, Brantice ne fait pas partie des communes les plus endommagées, » explique Alena Skacelova, chargée de la reconstruction et du développement de la région touchée par les inondations. Mais Sabo n'est pas d'accord. Selon lui, la commune a besoin d'un million de couronnes environ pour assurer son fonctionnement. « Car dans la première moitié de l'année prochaine, nous nous attendons à une très forte baisse des recettes. Les plus grandes entreprises ont été inondées et ne paieront pas donc les impôts, » a dit le maire en réponse à l'affirmation du Bureau de District que la commune a suffisamment de moyens jusqu'à la fin de l'année et, qu'ensuite, elle aura les recettes fiscales. A Brantice, 260 maisons sur un total de 400, ont été inondées. Le total des dommages est, selon le maire, de 200 millions de couronnes.

Le maire de Zator, Josef Albrecht

(S'97 n°50 du 3.12.1997)

« Il est vrai que le Ministère du Développement local fait un effort, mais ses programmes conviennent plutôt à des communes plus grandes ou à des villes qui possèdent des services qui peuvent se concentrer aux activités d'investissement. Une petite commune n'a ni le personnel ni les moyens pour ce

faire et c'est pourquoi elle n'est pas en mesure de remplir les conditions du ministère qui sont très nombreuses : plan d'aménagement, préparation à l'opération d'investissement, contrepartie, etc., et pour lesquelles notre commune n'a pas de moyens. Nous ne pouvons participer aux projets du ministère même pas à hauteur de 20%.

Dans les bons temps, le budget de la commune était de 4,5 millions. Aujourd'hui, suite aussi aux inondations, les recettes fiscales ont baissé. La commune aura 1 million de moins et les dépenses ont énormément augmenté. C'est pourquoi je considère comme tout à fait justifiée la question de savoir si certaines communes vont continuer à exister après les inondations. »

D. Les entreprises

Les P.M.E. ne seront probablement pas en mesure d'obtenir des subventions de l'Etat

(Mlada Fronta Dnes 23.08.97)

De nombreuses P.M.E. dont les ateliers ou les commerces ont été détruits récemment par les inondations ne réussiront probablement pas à obtenir des crédits bancaires et leur sort est donc décidé. Il est vrai que l'Etat a offert une aide par l'intermédiaire du programme spécial Reconstruction, mais son principe est le suivant : la Banque tchéco-morave de Garantie et de Développement remboursera aux P.M.E. frappées par les inondations une partie des intérêts des prêts. L'entreprise doit elle-même trouver ces prêts auprès des établissements bancaires.

« Nous comprenons que beaucoup de P.M.E. qui se sont retrouvées sans argent et avec des locaux complètement sinistrés n'arriveront pas à obtenir une aide de l'Etat. Mais actuellement, nous avons fait ce que nous pouvions. Nous n'avons pas d'argent pour accorder des prêts à bas taux d'intérêts ou même gratuits qui sont tellement demandés par les P.M.E. » dit le chef de Service des P.M.E. du Ministère de l'Industrie et de Commerce, Petr Polak.

« Les deux prochains mois seront cruciaux. Les entrepreneurs se battent mais leur destin est entre les mains des banquiers. », avoue Jiri Zezulak de la Chambre économique du District de Uherské Hradiste.

D'une part, les établissements bancaires disent qu'ils sont prêts à porter un risque maximal mais d'autre part, ils expriment leur réticence à accorder des prêts irrévocables. « Nous voulons satisfaire les clients. Mais nous ne pouvons pas accorder un prêt à un entrepreneur qui a tout perdu dans l'eau et n'a donc rien pour garantir ce prêt. Nous ne retrouverions plus jamais cet argent », dit le porte-parole de la Caisse d'Épargne tchèque, Pavel Jirousek.

Il est vrai que la Banque tchéco-morave de Garantie et de Développement peut accorder aux sociétés frappées par les inondations une garantie de l'Etat pour un prêt, allant jusqu'aux 90% de la somme totale, mais cette solution n'est pas réelle pour la plupart des P.M.E. Car les banques commerciales exigent de l'entreprise de certifier qu'elle est en mesure de régler les annuités, ce qui est très difficile pour une P.M.E. qui a tout perdu et qui, de plus, a déjà des prêts antérieurs à

rembourser. En outre, certains entrepreneurs n'ont même pas de quoi assurer les 10% restants.

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce n'est pas si pessimiste: « Par l'intermédiaire de la Banque tchéco-morave de Garantie et de Développement, l'entrepreneur peut obtenir un prêt, même s'il ne peut pas présenter une garantie physique, s'il prouve que son entreprise avait du succès les trois dernières années et qu'il a payé les impôts et autres engagements - autrement dit, s'il est lui-même une garantie personnelle » a-t-il dit.

Mais ce sont justement les relations correctes avec l'Etat qui sont, selon certains représentants des entrepreneurs, l'un des obstacles. « Les problèmes des recettes budgétaires de l'Etat montrent clairement que de nombreuses entreprises doivent de l'argent à l'Etat. » a dit Zezulak. Et Miroslav Hradil de l'Agence du développement des entreprises ajoute : « Les P.M.E. n'arriveront pas à obtenir ces crédits ».

Le gouvernement a débloqué 1 milliard de KC par an pour le programme *Reconstruction* créé spécialement pour l'aide aux entreprises frappées par les inondations. Les entreprises pourront en obtenir des moyens pour rembourser de 4 à 10% des intérêts de leurs prêts. Outre cela, il existe encore d'autres projets de soutien de la Banque tchéco-morave destinés aux petites entreprises - Crédit et Garantie. « Mais même pour obtenir ces prêts, l'entrepreneur doit donner une garantie de sa capacité de payer les annuités » a dit Polak.

Les petites entreprises et les artisans peuvent aussi demander des prêts auprès des Fonds régionaux d'entreprise. La somme que l'entreprise peut obtenir de la part de ces organismes ne dépasse pas, en général, 500.000 KC. De plus, tous les demandeurs ne peuvent être satisfaits. Une autre aide est mise au point dans le cadre du programme Phare par l'Agence du Développement des Entreprises en coopération avec la Commission européenne, mais les règles précises n'ont pas encore été fixées.

Selon les experts, les faillites des petites entreprises et des artisans pourraient avoir comme effet l'augmentation du chômage dans les régions frappées par les inondations.

Les victimes des inondations profitent rarement d'un prêt

(Lidove Noviny, 14.11.1997)

A la fin du mois d'octobre, 254 entreprises ont reçu des garanties de prêt d'un montant de 212,6 millions de couronnes et 31 entreprises ont bénéficié de subventions d'intérêt, pour un montant de 40,6 millions de KC.

« La demande est traitée en quinze jours environ. Jusqu'à présent, nous avons donné une réponse positive à toutes les demandes, » a dit Jiri Dvorak de la Banque tchéco-morave de garantie et de développement qui réalise le programme d'aide aux victimes des inondations. La banque a récemment enregistré 24 nouvelles demandes de garantie d'un montant de 365 millions de couronnes et 36 de subvention d'intérêt d'un montant de 67,8 millions.

Le montant moyen des garanties bancaires demandées représente 11 millions KC pour les entreprises d'un effectif inférieur à 250 personnes, pour les plus grandes il est de 22 millions environ. En ce qui concerne la subvention d'intérêt, c'est, respectivement, 1,4 millions et 8,9 millions. Cette subvention d'intérêt est versée aux entreprises au fur et à mesure, chaque trimestre.

Les entreprises touchées par les inondations peuvent obtenir une garantie allant jusqu'au 90% du prêt et une subvention des intérêts. Celui-ci représente jusqu'à 10% du crédit et ne peut être versé que pendant quatre ans. La plus basse contribution, 4%, est destinée aux entreprises dont les stocks et les immobilisations ont été endommagés d'au moins de 5% de leur valeur. Les entreprises plus grandes, dont l'effectif est supérieur à 250 personnes obtiendront une garantie de 50% du crédit. Comme dans le cas des petites entreprises, l'Etat leur assure une garantie de 30% des intérêts non payés ou des échéances de crédit bail.

Garanties et bonifications accordées aux entreprises Touchées par les inondations (millions de KC)				
Nombre de salariés	Garanties		Subventions	
	Demandeurs	Montant	demandeurs	Montant
Inférieur à 249	46	512,6	65	90,6
Inférieur à 250	3	65,0	2	17,8
Total	49	577,6	67	108,5

Les petits prêts sont là!

(Svoboda, 21.10.1997)

Le programme Rekonstrukce [Reconstruction] a peu aidé les entreprises touchées par les inondations. Maintenant, voici les petits prêts du programme Obnova [Rénovation].

Un des problèmes durables des PME est celui de l'inaccessibilité des crédits inférieurs à un million de couronnes. Le besoin de tels crédits est devenu encore plus grand après les inondations. Avec retard mais tout de même, le programme Obnova répond à ce besoin. Il dispose de 90 millions de couronnes qui viennent des « petits prêts » de Phare de l'Union européenne. [...]

Obnova démarre le 29 octobre

(Svoboda, 24.10.1997)

De nombreux entrepreneurs nous ont téléphoné pour nous demander où ils pourront trouver plus d'informations concernant ce prêt et ils nous ont confirmé que même si leur entreprise était parfaitement prospère aucune banque ne leur accorde un prêt de 250.000 KC par exemple.

Les prêts du programme en question sont extra-bancaires. Le procédé est le suivant: le demandeur dont les dégâts dépassent 10% à 15% retire un formulaire auprès de RPIC [Centre régional de promotion et d'information] dans lequel il porte les informations concernant son entreprise. En effet, la condition d'obtention du prêt c'est que l'entreprise devait dégager un bénéfice en 1996. Les experts de RPIC évaluent la demande et la transmettent (ou non, si celle-ci ne remplit pas les conditions) à l'Agence de développement des entreprises qui fait le choix final parmi les demandes recommandées et c'est elle qui passe le contrat avec l'entreprise.

L'entreprise peut obtenir un prêt de 500 000 KC pour le renouvellement de ses actifs immobilisés, 250 000 KC pour le renforcement des actifs circulants et peut bénéficier également d'un service de conseil à un prix avantageux.

La seule garantie des prêts du programme Obnova est une traite personnelle de l'entrepreneur pour 150% du montant emprunté. Le programme Obnova démarre le 29 octobre. Selon les employés de l'Agence du développement des entreprises, toute la procédure, à partir de la présentation jusqu'à la signature du contrat, prendra un mois environ. (Certaines banques commerciales se réservent jusqu'à six mois pour évaluer une demande de crédit).

Selon Stephen Collins, chef de la section du programme Phare auprès de la Commission Européenne, la Commission juge possible de doubler les 90 millions actuels. Il s'agit de l'argent de Phare non utilisé dans le cadre d'autres programmes.

E. Les particuliers

L'eau a baissé, mais ils continuent d'attendre

(Mlada Fronta Dnes 13.09.1997)

Ils passent les nuits dans un foyer d'ouvriers et les jours assis sur un banc devant leur maison inondée. C'est ici qu'ils sont chez eux et ils n'échangeraient ce sentiment pour rien au monde. Même si deux mois après les inondations ils ne savent toujours pas s'ils pourront passer le reste de leur vie, dans leur maison familiale ou dans un appartement d'un immeuble collectif.

« Nous attendons la décision des bureaux, s'ils nous laissent vivre ici ou s'ils vont tout raser, » disent M. et Mme Cicak d'Ostrava-Nova Ves qui est l'un des plus anciens quartiers de la ville. Le couple attend de savoir si la mairie leur donnera l'autorisation de reconstruire leur maison.

Actuellement, il est de plus en plus clair que la plupart des habitants de Nova Ves seront obligés de partir. La mairie veut déclarer une stricte interdiction de construire dans cette partie nord du quartier. « Personne ne pourra y construire quoi que ce soit de nouveau et les gens ne pourront même pas rénover leur maison. Nous voulons que personne n'aménage plus dans Nova Ves. Nous ne sommes pas en mesure d'assurer la sécurité des gens en cas de nouvelles inondations, » dit l'adjoint au maire d'Ostrava, Milan Balaban.

Les conseillers municipaux ne peuvent pas chasser les gens de leur maison, mais ils voudraient tout de même dépeupler cette zone.

C'est pourquoi, ils veulent offrir aux gens des terrains dans un autre coin d'Ostrava et leur donner de l'argent pour qu'ils puissent construire de nouvelles maisons. « Nous pensons que nous pourrions donner à chaque famille un demi-million de couronnes. Mais ce n'est qu'une main tendue, personne n'est obligé de l'accepter, » dit Balaban.

Les gens veulent construire de nouveau dans les zones inondées

(Mlada Fronta Dnes 15.10.1997)

L'horreur vécue lors des inondations de juillet dernier ne peut dissuader les habitants de ces régions de construire leur nouvelle maison à l'endroit même où se trouvait l'ancienne avant quelle ne soit emportée par les eaux. Pourquoi veulent-ils construire et vivre au même endroit, avec la perspective de revivre peut-être un jour le même drame ?

« Nous avons vécu ici toute notre vie, nous ne voulons pas aller ailleurs. Nous sommes habitués ici, » dit la plupart d'entre eux. Ceci confirme le sondage qu'a effectué récemment la mairie d'Olomouc. La moitié des 1200 familles questionnées, qui ont perdu leur maison lors des inondations, veut en construire une nouvelle dans le même quartier de la ville.

Malgré cela, les fonctionnaires de la mairie d'Olomouc ont décidé de limiter les constructions nouvelles, par exemple dans le quartier de Cernovir où l'on a été obligé de démolir 85 maisons. « Nous avons dessiné sur le plan de la ville le lit d'origine de la rivière Morava et nous n'y permettrons pas la construction, » a souligné Jana Zimova, chef du Service de la planification et du développement de la mairie.

Malgré cela, quelques habitants ont déjà commencé la construction et ce même tout à fait à la limite de la zone interdite. « Je connais tous les gens du quartier et c'est le plus important dans la vie. Si je vais chercher un nouveau terrain, personne ne me donnera la garantie de trouver une rue où il n'y aura pas de problèmes, » dit Alexandr Vidras dont la maison qu'il envisage à construire se trouvera à quelques mètres seulement du lit nouvellement indiqué de la rivière Morava. « Je construirai une grande maison à la place des deux anciennes qui se sont écroulées. Je serais obligé de payer au moins 300.000 KC pour un nouveau terrain et pour cette somme j'aurai une grosse partie de la maison. Je crois que de telles inondations ne se reproduiront plus. Et si oui je serai prêt, » affirme l'homme.

D'autres personnes hésitent encore à commencer la construction [...]. Josef Kopriva voudrait au moins que quelqu'un lui garantisse que les inondations ne vont plus se reproduire. Mais toutefois, au printemps il va construire avec son fils une nouvelle maison au même endroit où se trouvait depuis cent ans l'ancienne.

Des milliers de gens ne passeront pas le Noël chez eux

(Mlada Fronta Dnes 27.10.1997)

Plus de cent jours après les inondations, presque 8500 personnes sont logées dans des chalets de loisir, chez des amis ou dans des baraques de chantier provisoires.

Selon les maires des communes dans les districts de Bruntal et Jeseník où la situation en matière de logement est la pire, personne n'est en mesure d'estimer si l'on réussira à loger tous ces gens dans des conditions meilleures avant la fin de l'année. « Je ne peux promettre à personne que tous les gens frappés par les inondations vont passer Noël chez eux ou, au moins, dans un nouvel appartement communal. Certains parmi eux seront obligés d'accepter un logement provisoire chez des amis ou dans le village voisin, » dit par exemple le maire de Holcovice (district de Bruntal), Zdenek Janos.

Il est vrai que certaines familles commencent à construire une nouvelle maison mais ce n'est pas un phénomène courant - une centaine de personnes seulement a demandé le prêt d'Etat à bas taux d'intérêt. « Les personnes âgées ne vont pas entreprendre une nouvelle construction et beaucoup de personnes ne se croient pas en mesure de rembourser un prêt, » pense le maire de Siroka Niva (D. de Bruntal), Frantisek Kocar.

Les maires doivent assurer le logement de ces personnes dans les appartements communaux dont la construction coûtera environ 1,5 milliards de couronnes. Les communes obtiendront 650 millions de couronnes de l'Etat dont 500 millions du budget de l'Etat et 150 millions ont été débloqués par le comité gouvernemental d'inondation de son compte humanitaire. « Nous avons déjà reçu de l'argent de grandes entreprises, pour leurs employés, mais nous devons encore chercher ailleurs, probablement après de sponsors et de fondations, » dit le maire Kocar.

Les organismes humanitaires ont collecté en tout 700 millions de couronnes environ dont presque 250 millions ont été attribués au logement et la même somme a été utilisée pour l'aide immédiate. La coordination des démarches n'a pas toujours été facile - ça a duré presque un mois pour que les fondations s'entendent sur l'affectation de l'argent collecté afin de couvrir tous les districts inondés.

La Croix rouge qui a collecté le plus d'argent traite actuellement plus de 130 demandes de maisons familiales dont 50 ont déjà été soumises à la procédure du permis de construire. « Malheureusement, jusqu'à présent nous n'en avons réglé qu'une quinzaine, » a dit le responsable financier de la Croix rouge, Josef Konecny. « Nous serons bien capables de construire avant la fin de l'année une centaine de ces maisons auxquelles nous apporterons une contribution de 200.000 KC pour chacune et pour lesquelles nous avons débloqué 150 millions au total. Mais ce qui nous retarde le plus, c'est la procédure du permis de construire pour laquelle les bureaux prennent pleinement le délai légal fixé. C'est pourquoi je ne peux même pas estimer combien nous réussirons à en construire, » a-t-il ajouté.

Le Comité de bonne volonté (*Vybor dobré vule*), avec à sa tête Milena Cerna, deuxième plus riche fondation qui a déjà donné plus de 17 millions de couronnes pour le logement, a démarré deux projets : Domov (*Maison*) et Humanus. Dans le cadre du premier, on a opté pour la construction de maisons locatives les communes Bochor et Zator. « Notre critère, c'était de choisir des communes qui sont en dehors du périmètre d'aide des grandes entreprises, qui n'ont pas eu d'autres subventions et qui ont eu un projet de construction déjà bien élaboré, » a indiqué Cerna. « Dans les deux communes ce seront des maisons locatives avec aide soignante à 19 et 10 appartements. J'espère bien que les nouveaux locataires passeront les fêtes de Noël dans ces nouvelles maisons, car les deux constructions ont déjà commencé, » a-t-elle ajouté.

Le but de la deuxième opération - Humanus - est surtout de sauver les maisons abîmées qui risquent de s'écrouler quand les murs humides seront exposés au gel.

La meilleure solution pour sécher les maisons humides ce sont les séchoirs, » pense Alexandr Fiala de la Fondation Clovek v tisni (*Homme en crise*) qui en a acheté 85 pour les prêter. La plupart des experts en bâtiment sont du même avis et c'est pourquoi l'Etat a aussi décidé, même si c'est un peu tard, d'acheter et exploiter les séchoirs. Le Ministère du Développement local a débloqué à la mi-octobre plus de 45 millions de couronnes pour l'achat et l'utilisation de séchoirs électriques. « Nous avons fixé le nombre en fonction des demandes des collectivités. Cela devrait suffire pour sécher toutes les maisons dans les jours qui

viennent, » a dit la chef du secrétariat du comité gouvernemental d'inondations, Sarka Neumannova.

Mais Fiala ne partage pas cet optimisme: « l'Etat s'est réveillé un peu tard. Même si nous disions que tout irait bien nous avons besoin d'une semaine pour sécher une maison. On va donc difficilement réussir à tout sécher d'ici fin d'année. »

Les victimes des inondations profitent rarement d'un prêt

(Lidove Noviny, 14.11.1997)

Des prêts d'État d'un montant de 119 millions de couronnes, destinés au logement des habitants dont les inondations ont complètement détruit la maison, ont déjà été accordés. 147 victimes des inondations avaient profité, fin octobre, du prêt d'un montant maximum de 850 000 KC. Autrement dit, un dixième des familles ayant perdu leur logement a demandé ce prêt. Les inondations ont entièrement détruit 1 500 logements au total.

La plupart ont demandé le montant maximum de prêt, c'est-à-dire les 850 000 couronnes. Le taux d'intérêt n'est que de 4%, donc largement sous la dévalorisation monétaire par l'inflation. Celle-ci devrait évoluer, cette année et l'année prochaine, autour de 10%. Ce sont les habitants des districts d'Olomouc et de Prerov qui ont le plus profité de cette possibilité de prêt (45 personnes environ). Le prêt est accordé par la Banque tchéco-morave de garantie et de développement.

F. Pour une vision à long terme

Où veut-on aller ?

(Svoboda, 23.10.1997)

La vision concernant les six districts de la Moravie du Nord et de la Silésie qui devraient former une collectivité territoriale de niveau supérieur [*région*], commence à prendre une forme plus concrète, a déclaré aux journalistes hier, à Ostrava, Petr Czekaj, directeur de l'Agence de Développement régional d'Ostrava. La vision, ou plan stratégique comme on appelle de tels documents en Europe, est en cours d'élaboration, à l'horizon 2005, par une commission stratégique régionale composée de représentants des grandes écoles, des entreprises, de l'Administration centrale et des collectivités. Le maire d'Ostrava, Evzen Tosenovsky, préside son comité de pilotage.

Dans le cadre du projet, une analyse SWOT a déjà été faite. Elle définit les points faibles et les points forts de la région, les dangers et les chances. Sur cette analyse sont établis les objectifs stratégiques en matière de développement régional, de logistique, d'infrastructure, d'enseignement, de culture, de tourisme et d'environnement ainsi que de coopération internationale. Une discussion sera entamée dans les jours qui viennent, pour savoir si les objectifs choisis par la commission stratégique sont les bons et, surtout, pour dire de quelle façon ils pourront être réalisés. Selon le directeur Czekaj, un tel document est important à destination de l'intérieur de notre société mais aussi à destination de l'extérieur, vers l'Europe. Si nous savons, nous-mêmes, dire exactement ce que nous

voulons, nous pourrions plus facilement toucher par exemple l'argent des fonds structurels régionaux européens qui, à partir de 1999, remplaceront, chez nous, en Pologne et en Hongrie le fond Phare actuel. L'argent de ces fonds est exclusivement destiné au soutien des activités régionales, il n'est pas « attribué » à l'Etat. Un plan stratégique, tel que Regvis 2005, est unique en République tchèque et jouera probablement le rôle de projet pilote pour d'autres régions.

L'aide de quatre régions européennes (Danemark, France, Irlande et Allemagne) est un grand apport pour ce plan.

G. Les leçons des inondations

Interview de Josef CAP, Vice-Ministre de l'Intérieur

(S'97, n° 35 du 20.8.1997)

La structure des Bureaux de District ne va-t-elle pas changer dans les districts touchés par les inondations? Les bureaux avec des services de reconstruction nouvellement créés ne vont-ils pas renforcer leur personnel ?

Pour l'instant, nous ne l'envisageons pas et nous n'avons non plus reçu d'informations de la part des Chefs de District qu'ils ne seraient pas en mesure de résoudre la situation avec le nombre actuel de fonctionnaires. Le personnel des services directement concernés par la liquidation des dommages et par la prévention des nouvelles catastrophes sera suffisant. A mon avis, c'est une bonne solution. Embaucher en toute hâte de nouvelles personnes, qu'il faudrait former, est dans l'état actuel des choses très déraisonnable. Le personnel des Bureaux de District est aujourd'hui de très bonne qualité. Les services de l'environnement disposent de spécialistes en eau potable et en eaux usées, en sylviculture et en agriculture, les services du développement régional élaborent des plans d'aménagement du territoire et ils devront, suite aux inondations, faire une analyse qui montrera s'il est vraiment indispensable de construire à proximité des rivières. Après les inondations, cette question est tout à fait évidente, mais avant, on ne lui a pas prêté une attention suffisante. Si vous longez par exemple la rivière de Bela dans la région de Jeseník vous verrez très exactement la zone où l'eau n'est jamais arrivée pendant des siècles et la zone où l'eau montait pendant des siècles et, malgré cela, on y a construit des maisons. Nous avons peu écouté la nature, surtout pendant la période communiste où il suffisait de s'entendre avec le bon fonctionnaire et on pouvait construire sa maison à n'importe quel endroit.

Dans les Bureaux de District, on trouve également des fonctionnaires qualifiés dans les services de la défense et de la protection, qui sont chargés de la prévention et de l'intervention dans les situations de crise. Nous n'envisageons donc aucune augmentation du nombre de fonctionnaires dans les Bureaux de District. Du point de vue du nombre et de la qualité des fonctionnaires, la capacité actuelle des Bureaux de District est suffisante pour pouvoir créer une commission de reconstruction dans les districts touchés par les inondations.

Quelles sont les nouvelles tâches devant lesquelles se trouve le Ministère de l'Intérieur pendant cette période de liquidation des dégâts causés par les inondations et de démarrage de la reconstruction des zones touchées ?

Au Ministère de l'Intérieur, nous faisons non seulement l'analyse des pertes et l'évaluation de l'intervention des différentes composantes du système intégré de sauvetage, mais nous préparons également les propositions de nouvelles mesures pratiques et de changements législatifs. Nous rentrons dans la période de reconstruction et nous allons évaluer, en commun avec les pompiers, la police et la protection civile, l'activité du système intégré de sauvetage. Le gouvernement va certainement réévaluer son attitude en ce qui concerne le système d'avertissement, l'utilisation de tous les moyens en situation de crise et la mise en action rapide de ces moyens. Vu l'immensité des inondations, il faut aborder la reconstruction raisonnablement. Il est impossible de construire un énorme lit en béton pour la rivière Morava qui attendrait ensuite avec indolence la crue millénaire. Il ne faut exagérer en rien. Rappelez vous la gigantomanie de la période communiste.

Les nouveaux règlements législatifs en matière de prévention des accidents et d'opérations de liquidation doit forcément toucher la loi sur les communes et les Bureaux de District. Envisage-t-on, dans des cas extrêmes, l'intervention de l'administration centrale dans les compétences des collectivités territoriales ?

Le système de sauvetage intégré n'est pas introduit au niveau des communes et il n'est non plus entièrement appliqué au niveau des districts car la législation actuelle ne permet pas pour l'instant certaines choses. La police devrait agir sur la même fréquence que les pompiers et le SAMU. C'est pourquoi nous admirons la parfaite communication du centre d'appels urgents d'Ostrava. Dans plusieurs Bureau de District, on a par exemple introduit la liaison avec le SAMU et les dispatchings de ces services et ceux des pompiers coopèrent très bien. La police reste un peu en dehors des autres services de sauvetage, car elle a ses propres règlements. Un autre problème qui reste à résoudre est celui de la situation actuelle de la protection civile. En situation de crise, il est vraiment nécessaire d'intervenir partiellement dans les compétences des collectivités. Ceci est stipulé dans le paragraphe 5 de la loi sur les Bureaux de District qui dit qu'en cas de situation extraordinaire le Bureau de District assure la coordination des services professionnels, de sauvetage, d'urgence et autres des bureaux administratifs, des communes et des personnes morales et physiques. Pour accomplir ces tâches, le Chef du Bureau de District peut annoncer, par un arrêté de Bureau de District, l'état de danger du territoire ou d'une partie de District.

Monsieur le Vice-Ministre, comment jugez-vous le déroulement des inondations et la liquidation de ses conséquences en termes de mobilisation des ressources humaines ?

Ce n'est pas encore le temps des éloges, nous avons encore beaucoup de travail devant nous. Mais je voudrais toutefois souligner les mérites des Chefs des Bureaux de District dans les zones inondées qui ont fait montre d'une efficacité parfaite, d'un engagement personnel plein d'abnégation et d'une bonne capacité de gestion. Les petites exceptions dont on a beaucoup parlé dans la presse

résultent des risques de la situation et du contenu du travail d'un Chef de District. Je dois encore une fois répéter qu'il s'agissait d'une situation de crise d'une importance inattendue et que, par conséquent, de nombreuses activités se sont déroulées sans préparatifs. Je voudrais remercier également les pompiers qui ont donné la preuve de leur bon entraînement physique et psychique et qui ont supporté cette charge de longue durée, les représentants des collectivités, de la sécurité civile, les organismes humanitaires et, bien sûr, aussi tous les maires des communes, qui n'ont pas été inondées, qui ont immédiatement offert leur aide.

Skalicky a avoué que des erreurs ont été commises lors des inondations

(Lidove Noviny, 29.11.1997)

Le Ministre de l'Environnement critique les insuffisances lors des travaux de sauvetage pendant les inondations. Les inondations ont coûté 50 vies humaines et ont causé des dégâts directs de 60 milliards de couronnes.

Dans son rapport présenté aux membres du gouvernement, le Ministre de l'Environnement Jiri Skalicky a souligné surtout l'impréparation de la plupart des personnes qui devaient participer à la protection contre les inondations.

« Elles n'avaient pas connaissance des réglementations correspondantes ni du plan d'inondation qui doit déterminer le type et l'importance de l'inondation., » a dit Skalicky. Il considère que [...] les capacités des personnels des commissions d'inondation ne sont pas suffisantes pour affronter des situations extrêmes 24 heures sur 24. La critique s'adresse au comité gouvernemental d'inondation et n'épargne pas non plus les membres des organes d'inondation. « On n'a pas prêté une attention suffisante au choix de ces responsables [...] » précise le rapport. L'équipe de crise de Bruntal a été mentionnée comme l'une des meilleures. « Nous avons travaillé dans la mesure de nos possibilités qui ont été limitées par suite d'une insuffisante communication avec les municipalités et les autres équipes. Nous avons ressenti à quel point nous manquaient par exemple des émetteurs, » a dit le chef de l'équipe Ladislav Olejnicek. Et il a ajouté qu'il aurait considéré comme idéal, dans une situation de crise, si les compétences du maire étaient reprises par une personne désignée par avance. « Cela pourrait être par exemple un pompier, pourvu que ce soit un professionnel, » a-t-il ajouté. Skalicky est d'accord avec les chefs des équipes de crise sur le fait que leur travail a été rendu nettement plus difficile en raison de l'insuffisance d'équipement technique. Les conditions improvisées qu'il considère comme l'un des points les plus faibles du système actuel, ont considérablement limité l'efficacité des équipes de crise. « L'effet favorable de l'introduction de téléphones portables a été vite éliminé dans de nombreux endroits car leurs accumulateurs n'ont pas pu être rechargés, » a constaté Skalicky. De même, les interruptions du courant électrique ont nettement limité l'accès à l'information des gens coupés du reste du monde.

L'Institut hydro-météorologique tchèque qui assure les prévisions relatives aux débits des rivières, mérite, lui aussi, du matériel de meilleure qualité. C'est pourquoi, l'Institut devrait obtenir de la caisse d'État une subvention de 32 millions de couronnes pour s'équiper d'un nouveau système radar. « Si la qualité de notre équipement est meilleure nous pourrions faire de meilleures prévisions, » a dit Ivan Obrusnik, directeur de cet Institut. Dans son énumération

des insuffisances, Skalicky n'a pas non plus oublié les erreurs graves de la coopération des acteurs participant aux travaux de sauvetage. « L'activité a été dirigée par plusieurs centres, souvent sans la coordination nécessaire, » écrit-il dans son rapport présenté aux membres du gouvernement.

Dans son rapport, le comité gouvernemental pour les inondations a également traité les conséquences résultant de la critique. Skalicky indique que le gouvernement prête surtout attention aux mesures préventives. Celles-ci devraient, par exemple, comprendre des formations régulières et des exercices pratiques des organes de protection contre les inondations ainsi que l'élaboration d'un plan de protection dans les différents bassins.

H. L'aide de Phare

Phare aidera les communes et les entreprises frappées par les inondations

(Mlada Fronta Dnes 9.09.1997)

La somme de 1,5 milliards de couronnes qu'a obtenue du programme Phare le Centre d'aide étrangère du Ministère des Finances peut également aider les villes et les P.M.E. touchées par les inondations dans leur reconstruction. Il ne s'agit pas d'argent supplémentaire mais de moyens transférés des programmes en matière de l'environnement, du développement régional et de la coopération transfrontalière avec l'Autriche et l'Allemagne.

« Dans la plupart des cas, les entreprises ou les communes obtiendront de la part de Phare des subventions non remboursables. Elles doivent seulement présenter leurs décomptes. Le programme offre également des prêts à bas taux d'intérêts aux entrepreneurs » a dit le directeur du Centre d'aide étrangère du Ministère des Finances Vitezslav Kazimour.

Le Ministère des Finances coopère, sur ce programme financé par l'Union européenne, avec la Commission européenne, avec l'Agence de Développement des Entreprises et avec de nombreux fonds de développement régional. Ce sont justement ces fonds et agences qui décideront combien telle ou telle commune ou entreprise obtiendra-t-elle de l'argent. Les subventions et les prêts arriveront dans les régions frappées par les inondations vers la fin de l'année.

« Pour demander l'argent de Phare, l'entrepreneur peut passer par l'intermédiaire de la mairie ou des fonds régionaux d'entreprise. Les maires de communes présentent leur demande au Ministère du Développement local. Il ne s'agit pas de l'argent qui arrive très vite mais plutôt d'une aide à moyen terme », a dit Kazimour.

Mais il y a aussi des réactions critiques à l'égard de l'aide de Phare. « Je n'aime pas le système de répartition des finances. Je trouve chaotique que différents organismes choisissent les entreprises ou les communes qui obtiendront une aide. Il serait plus fair-play s'il existait une ou deux commissions de sélection, » a dit le Directeur de l'Agence du développement des entreprises, Miroslav Hradil.

Dans la somme totale de 1,420 milliards de couronnes, 374,4 millions sont destinés au soutien des P.M.E. et les 1,046 milliards restants pour la reconstruction de l'infrastructure locale.

Le transfert des fonds Phare dans les régions frappées par les inondations a été approuvé, à la fin de juillet, par la Commission européenne également pour la Pologne où les entreprises et les communes inondées obtiendront 65 millions d'ECU soit 2,4 milliards de couronnes.

Phare offre 90 millions

(Lidove Noviny, 17.10.1997)

90 millions de couronnes, qui ont été offerts par Phare aux P.M.E. dans les années 1992 et 1993 et qui ont été rendus, seront utilisés pour atténuer les conséquences des inondations qui ont causé des dégâts aux P.M.E. dans les régions touchées en République tchèque. Ce programme de soutien, intitulé Obnova [*Rénovation*], contient trois sous-programmes et devrait aider, en particulier, des entrepreneurs qui n'ont aucune chance d'obtenir un crédit de la part des banques commerciales.

- . Dans le cas du premier sous-programme, des crédits seront accordés aux P.M.E. dont l'effectif ne dépasse pas 50 salariés, pour renouveler leurs actifs immobilisés. Ce crédit peut aller jusqu'à 500 000 KC. Il s'agit surtout des réparations et de l'achat du matériel et de l'équipement et de la reconstruction des bâtiments. Le crédit doit être remboursé avant la fin de 1999, avec un taux d'intérêt de 12% environ et la seule garantie sera une traite personnelle du propriétaire de l'entreprise. Peut recevoir l'aide toute entreprise qui a subi des dégâts dépassent de 10 % la valeur des actifs immobilisés et qui dégageait un bénéfice en 1996 et dans le premier semestre 1997.
- . Dans le cadre du deuxième sous-programme, les mêmes entrepreneurs pourront obtenir, dans les conditions semblables à celles du premier sous-programme, un crédit allant jusqu'au 250.000 KC pour renforcer leurs moyens d'achat de matières premières, de matériaux et de services.
- . Le troisième sous-programme vise les P.M.E. dont l'effectif ne dépasse pas 250 salariés et les sociétés de commerce et de service avec 50 salariés au maximum. Ce sous-programme permettra aux entreprises d'obtenir un service de conseil et d'information de qualité à des conditions avantageuses.

L'aide de Phare aux collectivités

(Svoboda, 8.10.1997)

Une réunion des agences et des organismes qui réaliseront les projets destinés à aider les territoires touchés par les inondations a eu lieu hier, à Ostrava.

Les communes et les districts peuvent, dès maintenant et jusqu'au mois de septembre 1998, adresser leurs demandes aux agences, c'est ce qu'a annoncé lors d'une conférence de presse le directeur du Centre de l'aide étrangère auprès du Ministère des Finances, M. Vitezslav Kazimour. Il n'est pas indispensable qu'il s'agisse de projets entièrement bouclés mais un avant-projet suffit. Il est également possible d'obtenir une aide de Phare pour l'élaboration des projets. Mais une des conditions de la Commission européenne, c'est qu'elle couvre 75% seulement des coûts au maximum. Il appartient au demandeur de se procurer le reste et il n'est pas obligatoire que ce reste vienne du budget de la commune. Cela peut aussi provenir du budget d'État et du don du sponsor.

« Il ne s'agit pas d'une aide immédiate mais de projets pour l'an 1998, » a dit Kazimour et il a ajouté que l'une des agences chargées de réaliser les projets est l'Agence de Développement régional d'Ostrava qui, à cet effet, a débloqué 2 millions d'ECU de son nouveau budget et qui a reçu également 1,5 millions d'ECU dans le cadre de la redistribution de fonds des anciens projets.

Le total de l'aide du programme Phare pour la République tchèque est de 36,75 millions d'ECU soit 1,3 milliards de KC.

Le pays recevra une aide de l'Union européenne

(Mlada Fronta Dnes, 12.12.1997)

L'Union européenne a débloqué 69 millions d'ECU (soit 2,7 milliards de couronnes environ) du programme Phare, destinés à la préparation de l'intégration de la République tchèque dans l'Union et à la reconstruction des territoires touchés par les inondations catastrophiques de l'été dernier.

« C'est une nouvelle fenêtre donnant sur la future adhésion à l'Union, » a dit l'ambassadeur de la Commission européenne Johannes ter Haar après avoir signé les contrats avec le Ministre des Finances Ivan Pilip.

32 millions d'ECU (soit 1,25 milliards de couronnes) sont destinés aux activités liées à l'intégration dans l'Union européenne et le pays doit engager ces fonds dans les trois ans qui viennent. La plus grande partie de cette somme, 18 millions d'ECU, est destinée au soutien d'organismes publics dans le but de renforcer l'administration centrale et d'introduire la législation de l'Union.

Les 37 millions d'ECU restant sont destinés à la liquidation des dégâts des inondations. Dans cette somme, deux tiers, c'est-à-dire 24,8 millions d'ECU, sont destinés à l'infrastructure, le reste au développement des entreprises.

ANNEXE 5

INTRODUCTION À LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

REPÈRES HISTORIQUES

Avec Charles I (1346-78), empereur germanique sous le nom de Charles IV, le royaume de Bohême fondé par les Premyslides quatre siècles plus tôt atteint son apogée, englobant, outre le territoire actuel de la République tchèque, la Silésie, la Lusace et le Brandebourg.

La condamnation et l'exécution de Jan Hus par le concile de Constance en 1415 marquent la naissance d'un mouvement réformateur qui va gagner, souvent par les armes, l'ensemble du royaume et ne prendra réellement fin qu'avec la défaite de la Montagne Blanche, en 1620, face à la coalition des armées de la Contre-Réforme.

Ayant porté, en 1526, un Habsbourg à la tête du royaume, la Bohême se trouve par la suite intégrée dans l'empire d'Autriche, dont elle ne sortira, en 1918, qu'à l'issue de la Première Guerre mondiale et de la défaite de l'Autriche.

La fin du dix-huitième siècle voit émerger le Réveil national tchèque. Culturel et linguistique, il a pour ambition d'affirmer et faire reconnaître l'identité et la spécificité tchèques dans l'empire. Le mouvement politique qui en est issu participe, à partir du milieu du siècle suivant, aux combats émancipateurs qui affectent l'empire.

L'accord de Pittsburgh (mai 1918), signé dans l'émigration entre Tomas G. Masaryk et des représentants slovaques, constitue l'acte fondateur de l'État tchécoslovaque. L'existence internationale de la nouvelle entité sera reconnue l'année suivante par les traités de Versailles et de Saint-Germain.

Présidée par Masaryk jusqu'en 1935, puis par Benes, la Première République tchécoslovaque sera condamnée par les accords de Munich (1938). L'invasion allemande de mars 1939 consacrera la séparation de la Slovaquie et l'instauration du Protectorat de Bohême-Moravie.

L'insurrection générale contre l'occupant (1^{er} mai 1945) précède de peu la défaite militaire allemande par les armées américaines à l'Ouest et soviétiques à l'Est. Le 9 mai 1945, ces dernières entrent dans Prague.

Dans la coalition gouvernementale qui prend alors la tête de la nouvelle Tchécoslovaquie, une intense lutte d'influence oppose les forces démocrates et les communistes, dont les élections de 1946 font le premier parti du pays. Le 25 février 1948, grâce à la pression des organisations qu'il contrôle, le Parti communiste prend seul le pouvoir (Coup de Prague)

Un dégel se produit vers le milieu des années 60, qui débouche sur un début de libéralisation aussi bien politique que culturelle (Printemps de Prague, 1968) à laquelle mettra brutalement l'invasion des troupes du Pacte de Varsovie (août 1968)

La Tchécoslovaquie socialiste n'échappe pas aux effets de la perestroïka. À l'automne 1989, le soulèvement de la société civile (Révolution de velours) entraîne l'effacement du pouvoir socialiste et ouvre la voie à la démocratie et au libéralisme. Les nouvelles autorités se trouvent aussi tôt confrontés au problème de la coexistence des Tchèques et des Slovaques.

Les élections législatives de juin 1992 portent au pouvoir dans les deux républiques fédérées des partisans de la scission (Klaus, Meciar). Celle-ci devient effective au 1^{er} janvier 1993, qui marque l'an I de la République tchèque. Vaclav Havel en est élu Président.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

SUPERFICIE TOTALE

78 874 km²

RELIEF

Dans la majeure partie du territoire, l'altitude s'étage entre 200 et 1000 mètres.

Les principales hauteurs supérieures à 1000 mètres se situent au nord dans les Sudètes (Monts des Géants, Jeseniky) et les Beskydes, ainsi qu'à la frontière austro-tchèque (Sumava).

Les basses plaines (50-200 mètres) se trouvent pour l'essentiel, dans le bassin de l'Elbe, entre Kolin et Litomerice et dans la basse vallée de la Morava, au sud de Uherske Hradiste et de Brno)

HYDROGRAPHIE

BASSIN DE L'ELBE (L ABE)

L'Elbe prend naissance dans les Monts des Géants (Krkonosé) et reçoit les eaux de la Vltava, de la Sazava et de leurs affluents drainant les eaux superficielles de la Bohême et de l'Ouest de la Moravie. Elle passe en Allemagne (Saxe) au Sud-Est de Dresde.

BASSIN DE L'ODER (ODRA)

L'Oder naît dans les monts Jeseniky et en reçoit des affluents, ainsi que des Beskydes. Il coule ensuite vers le Nord en direction de la Pologne. En République tchèque, son bassin supérieur définit la région de Moravie du Nord -Haute-Silésie.

BASSIN DU DANUBE

La Morava, qui part des Jeseniky, se gonfle d'un réseau dense d'affluents et sous-affluents avant de passer en Slovaquie et de se jeter dans le Danube en amont de Bratislava. Son système hydraulique irrigue la Moravie du Centre et du Sud-Est.

CLIMAT

Bien que s'étendant entre le 48^{ème} et le 51^{ème} degré de latitude Nord (Prague est à la latitude du Havre), la République tchèque voit son climat fortement influencé par son éloignement des mers et océans.

Cela lui vaut (à Prague) une température annuelle moyenne de 8,2°C, avec des moyennes mensuelles variant de 1°C en janvier à 18°C en juillet.

La pluviométrie est comprise entre 450 et 1500 mm/an.

POPULATION

POPULATION TOTALE

10,251 millions (1996)

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Densité : 130 habitants au kilomètre carré (1996)

Taux de croissance : -0,1 pour cent (1990-96)

Indice de fécondité : 1,68 (1990-96)

Taux de mortalité infantile : 9 pour mille (1995)

Espérance de vie : 72 (1990-95)

PRINCIPALES VILLES

Prague : 1 212 00

Brno : 388 000

Ostrava : 328 000

Plzen : 123 000

COMPOSITION DE LA POPULATION

Tchèques 81,3%

Moraves 13,2%

Slovaques 3,0%

Silésiens 0,4%

Autres 2,1%

RELIGIONS

Catholiques 39,2%

Protestants 4,1%

Orthodoxes 0,2%

Catholiques grecs 0,1%

Sans appartenance et athées 39,7%

Non déclarés 16,7%

ÉDUCATION

Taux d'alphabétisation : 99 % (1995)

Taux de scolarisation 10-17 ans : 92 % (1994)

Taux de scolarisation 3^{ème} degré : 19,2 % (1994)

INDICATEUR DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

0,882 (1995)

Rang : 27^{ème} sur 174 pays

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

GÉNÉRALITÉS

NOM OFFICIEL : République tchèque

(Nom en principe provisoire. Aucun consensus politique ne s'est, jusqu'à présent, dégagé sur une dénomination définitive)

FONDATION : 1^{er} janvier 1993

(La République tchèque est issue de la scission de la Tchécoslovaquie en deux États indépendants, le second étant la République slovaque).

CAPITALE : Prague

MONNAIE : *Koruna* ou couronne tchèque (CZK) = 100 halér (*halèru*).

RÉGIME POLITIQUE

République à structure étatique unitaire et à régime multipartite.

Deux Assemblées législatives : le Parlement élu pour 4 ans et le Sénat, élu pour 6 ans (renouvelable par tiers).

Président de la République, élu pour 5 ans par les deux assemblées

Constitution ratifiée le 19 décembre 1992; effective le 1^{er} janvier 1993.

Suffrage universel (à partir de 18 ans).

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

COMMUNES

La commune (*obec*) constitue la collectivité de base. Certaines ont le statut essentiellement honorifique de ville (*mesto*). Quatre d'entre elles (Prague, Brno, Ostrava et Plzen) sont découpés en arrondissements avec maires et conseils aux pouvoirs très étendus.

Les communes sont au nombre de 6200 environ, leur nombre ayant considérablement augmenté par scission depuis 1989 (+55%).

DISTRICTS

L'administration déconcentrée de l'Etat se situe au niveau du district (*okres*), où elle constitue de bureau de district (*okresni urad*), dirigé par un Chef de bureau (*Prednosta*). La République compte 75 districts.

RÉGIONS

Jusqu'en 1990 existait un niveau de déconcentration de l'État et du Parti, le *kraj* (Les circonscriptions de ce type étaient au nombre de 8). Bien qu'aboli, cet échelon continue d'être utilisé par certaines administrations (agriculture, justice). C'est aussi à ce niveau que sont établies les listes de candidats aux élections législatives (Parlement et Sénat).

En 1997, conformément à la constitution de 1992, mais après près de cinq années de débats parlementaires et politiques, une loi a institué 14 régions. Elle s'est bornée à en fixer le nombre et les limites. Les compétences des régions et la réorganisation éventuelle des services déconcentrés de l'État, devront faire l'objet d'une loi complémentaire, à venir.

ÉCONOMIE

DONNÉES D'ENSEMBLE

PIB (1994)

Total: 1994 : 33,05 mrds de dollars - 1995 : 39,99 mrds de dollars

Par habitant : 9 770 dollars (1995)

TAUX DE CHÔMAGE

1996 : 3,5 % - 1997 : 5,2 % (prévision)

TAUX D'INFLATION

1996 : 8,8 % - 1997 : 8,7 % (prévision)

PRINCIPALES PRODUCTIONS

INDUSTRIES

Acier brut et acier laminé, ciment, farine, matières plastiques et résines, engrais phosphatés, tissus de coton, bière, autres boissons alcoolisées, véhicules automobiles, cristalleries, textile.

AGRICULTURE

Céréales, pommes de terre, betteraves à sucre, houblon, fruits ; cheptel: porcs, bovins, moutons, volailles; produits forestiers.

TOURISME

ÉCHANGES EXTÉRIEUR

EXPORTATIONS

Valeur 1995 : 21 918 millions de dollars - Évolution 1996 : + 1,2 %

Principaux partenaires: Slovaquie, Allemagne, Pologne, Autriche, Hongrie, Italie, France, États-Unis, Royaume-Uni, Républiques de la Communauté des États indépendants.

Principaux produits: Produits manufacturés, machines et matériel de transport, produits chimiques, combustibles et lubrifiants, matières premières, produits animaux et végétaux, produits alimentaires.

IMPORTATIONS

Valeur 1995 : 29 641 millions de dollars - Évolution 1996 : + 10,1 %

Principaux partenaires : Slovaquie, Républiques de la Communauté des États indépendants, Allemagne, Autriche, Pologne, Suisse, Hongrie, Royaume-Uni, Italie.

Principaux produits : Combustibles et lubrifiants, produits manufacturés et machines, matières premières, produits chimiques et agricoles.

SOLDES

Balance commerciale 1996 : - 11,5 % du PIB

Balance courante 1996 : - 8 % du PIB

PRIVATISATION ET STATUT DES ENTREPRISES

Les petits établissements de l'artisanat et du commerce ont été privatisés à partir de 1991 et sont à présent en totalité entre les mains d'entrepreneurs privés.

Les moyens et grands établissements industriels et commerciaux ont fait l'objet d'une seconde vague de privatisations entre 1991 et 1994, selon une procédure dite *privatisation par coupons*.

Les 4 principales banques, ainsi que 7 des 10 plus grandes entreprises de l'énergie, de la sidérurgie, de la chimie et de la défense, en dépit de leur statut privé, continuent d'être majoritairement détenues par l'État (Fonds du patrimoine national). Il en est plus ou moins de même des chemins de fer, des postes et des télécommunications.

Les entreprises mondiales ont pris pied dans l'économie tchèque, où elles détiennent des positions dominantes ou très fortes dans le tabac, l'automobile.